

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - MARS 2015

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique.....	1
▶ Réconciliation nationale, situation de Marc Ravalomanana .....	5
▶ Préparation des élections communales, session parlementaire .....	9
▶ « L'affaire Robimanana », DG du Trésor limogé.....	11
▶ Diplomatie, tension provoquée par les déclarations de l'ambassadeur de France.....	12
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	15
▶ Droits des femmes, santé.....	15
▶ Traite des êtres humains .....	15
▶ Droit à l'eau.....	17
▶ Gouvernance .....	17
▶ Vindictes populaires, justice.....	19
▶ Dahalo, insécurité .....	21
ÉCONOMIE - SOCIAL .....	22
▶ Calamités naturelles : « kere » dans le Sud et inondations .....	22
▶ Exploitation des ressources naturelles.....	25
▶ Bailleurs de fonds, coopération économique.....	26
▶ Agitation sociale .....	29
▶ Divers.....	30

## POLITIQUE

### ▶ Conjoncture politique

**02/03 - Marc Ravalomanana, toujours assigné à résidence fixe, reçoit à son domicile les militants et cadres de son parti, le TIM.** Le prétexte en était la présentation des vœux de Nouvel An. Devant une assistance de 250 partisans, l'ancien Président a déclaré qu'il restait enchaîné à des engagements, visiblement à l'endroit du pouvoir, qui lui interdit de faire des déclarations politiques. Les journalistes ont néanmoins été autorisés à assister à la rencontre et à couvrir l'événement. Profitant de l'occasion, l'ancien président a pu faire passer quelques messages au sujet de la catastrophe que subit la population suite aux intempéries, insistant sur le fait que son statut ne lui permet pas d'apporter une aide matérielle aux sinistrés, ses comptes bancaires demeurant bloqués. « *J'ai de l'argent, mais qui n'est pas disponible, et je ne peux pas l'utiliser. Mon argent est bloqué dans mon compte qui est gelé. Les négociations sont toujours en cours* », a-t-il affirmé. Donnat Randriamahefamparany, membre de la délégation de l'ancien chef d'État dans le cadre de la réconciliation nationale, a soutenu que « *la société Tiko est la principale victime de la crise de 2009* ». L'homme politique a notamment souligné l'importance des « *réparations* » auxquelles le groupe peut prétendre. Le bureau politique du parti sera profondément remanié en vue des échéances électorales. Outre la restructuration du parti, les discussions ont tourné largement autour de la réconciliation nationale qui pourrait être la voie à travers laquelle Marc Ravalomanana compte pouvoir revenir dans le jeu politique. Les ténors du TIM se sont affichés en première ligne lors de la rencontre, notamment ceux d'entre eux qui, comme le ministre de l'agriculture, Roland Ravatomanga, se sont rapprochés de l'actuel chef de l'État.

**Pour *La Gazette*, en dépit du rapprochement qui se confirme entre Marc Ravalomanana et le chef de l'Etat, ce dernier ne serait guère enclin à favoriser la renaissance du groupe Tiko**, un redémarrage qui « signifierait la résurrection d'un rouleau compresseur tant sur le plan économique que politique. Historiquement, Marc Ravalomanana a toujours financé ses activités politiques en puisant dans les caisses de son entreprise ». Avec une puissance économique et financière retrouvée, il constituerait un concurrent redoutable dans la perspective de la présidentielle de 2018.

**06/03 - Pour *Ma-TV*, un accord secret a été conclu entre Hery Rajaonarimampianina et ses deux pré-décesseurs, Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka, participants actifs au processus de réconciliation nationale.** La composition des membres de différentes structures étatiques en serait la preuve. Plusieurs conseillers du Président de la République sont des anciens collaborateurs des deux anciens chefs de l'Etat tels Léon Rajaobelina et Harison Randrianarimanana. L'entourage du Premier ministre confirme également cette présence des hommes de Didier Ratsiraka, avec Tina Rasamimanana et Honoré Rakotomanana, deux personnalités influentes de sa mouvance. L'ombre de Marc Ravalomanana plane dans la composition de l'actuel gouvernement, avec la présence de deux ministres (Commerce et Agriculture). La ministre de la Justice, Noeline Ramanantenasoa, est l'épouse de l'ancien gouverneur de Fianarantsoa, Emilson, un des fidèles de Didier Ratsiraka. Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka ont entrepris une démarche auprès de Zafy Albert et d'Andry Rajoelina pour qu'ils réintègrent le processus. « *En recrutant des transfuges de Marc Ravalomanana au mercato de 2014, Hery Rajaonarimampianina compte sans doute conserver son titre en 2018* », écrit *Midi* mais le staff du chef de l'Etat serait affecté par des rivalités latentes entre ces « *Tiko Boys* » et les cadres du parti présidentiel HVM.

**12/03 - La plateforme Mapar aurait décidé de mettre en stand-by le processus de déchéance de ses députés dissidents.** En janvier, le parti pro-Rajoelina avait engagé une procédure pour la déchéance de ses députés qui ont changé de bord, notamment ceux des groupes Mapar II et Mapar III qui ont fait défection pour soutenir Hery Rajaonarimampianina. Des avertissements leur ont été adressés par voie d'huissier. Une procédure de déchéance devait être portée devant la HCC à l'encontre de ceux qui refusaient d'obtempérer. Plusieurs raisons pourraient expliquer l'abandon de la procédure. La déchéance de députés élus sous les couleurs de la plateforme signifierait que cette dernière basculerait dans le camp de l'opposition. La principale défense des députés menacés de déchéance est qu'ils travaillent avec le président de la République que le Mapar a contribué à faire élire et qu'ils soutiennent. Pour que la déchéance soit possible, il faudrait que le Mapar se déclare officiellement opposant, analyse un politicien, ce qui ne semble pas à l'ordre du jour. Plus d'une vingtaine de parlementaires élus sous les couleurs du Mapar restent fidèles au chef de l'Etat et certains sont même devenus membres du gouvernement. Trois députés dissidents sont rentrés officiellement au bercail.

**09/03 - Le Premier ministre Jean Ravelonarivo déclare : « Les 4x4 des députés ne sont pas prioritaires, ce sont les inondations et le kere qui nous préoccupent actuellement ».** Pour *Le Courrier*, la déclaration du chef de gouvernement se trouve décrédibilisée par le comportement des élus du peuple et du président de la Chambre basse. Le quotidien se fait les échos des cérémonies grandioses et dispendieuses organisées par le président de l'Assemblée nationale pour fêter son intronisation dans sa circonscription d'Andapa. Le quotidien pointe du doigt cette « *investiture première classe* » alors que la collecte organisée par l'Assemblée en faveur des sinistrés n'aurait permis de recueillir en son sein qu'une somme dérisoire de 4,8 millions Ar.

**14/03 - Obligation de résultats : le gouvernement mis à l'épreuve pour 100 jours.** Un atelier d'apprentissage et de planification intitulé « *culture de résultats, garant de développement* » s'est tenu du 10 au 12 mars. Il a été suivi par une « *retraite gouvernementale* », en partenariat avec la BAD. Le Premier ministre, Jean Ravelonarivo, a invité les membres du gouvernement à avoir des résultats rapides. Chaque ministre est responsable d'engagements à réaliser dans les 100 jours. « *Nous allons rendre publics les engagements personnels* », a-t-il martelé. Trois catégories de défis ont été posées. En matière de gouvernance, 14 engagements placés sous la responsabilité de la ministre de la Justice, Noeline Ramanantenasoa, dans le domaine l'économique, 31 engagements, avec comme tête de file le ministre chargé des Projets présidentiels, Rivo Rakotovao, dont l'un des objectifs est la mise en place d'un comptoir de l'or. Le troisième défi porte sur le social (8 engagements), avec comme pilote la ministre de la Population, de la protection sociale et de la promotion de la femme, Onitiana Realy ; entre autres objectifs, la réouverture de 100 centres de santé de base et 250 forages de puits dans les régions Anosy et Androy. Soit au total 53 engagements pour l'équipe gouvernementale.

**17/03 - Le refus du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation d'autoriser les alliés politiques d'Andry Rajoelina d'organiser un téléthon dans le Sud ravive la tension avec le pouvoir.** Le régime affronte une agitation sociale multiforme au sein de la fonction publique, que l'opposition ne manque pas

d'exacerber. Des rumeurs de manifestation publique dans la capitale se répandent. La conquête de la Place de la Démocratie à Ambohitovo serait une option envisagée par les opposants, rapporte *La Nation* qui s'interroge : la Place de la Démocratie, convertie en aire de jeu réservée aux enfants, va-t-elle de nouveau servir de tremplin pour l'ancien maire de la capitale ? Dans l'éventualité d'une manifestation populaire, le commandant du groupement de la gendarmerie nationale de la région Analamanga a déjà pris les devants : « *Toute manifestation est règlementée. Avoir une autorisation de la préfecture de police pour la capitale, est nécessaire par souci de préserver la sécurité publique. (...) À défaut d'autorisation et à cause de leur entêtement, les individus responsables seront considérés comme transgressant la loi et les mesures afférentes seront appliquées* ». La question est de savoir si le Mapar et l'Alliance d'Ambodivona parviendront à fédérer les mécontentements, ceux de différents services publics (Trésor, Inspection du Travail, Domaines, greffiers...) et ceux qui résultent de la mauvaise gestion des inondations et de la hausse du coût de la vie qui frappe les plus démunis.

**21/03 - « Une menace de coup d'Etat militaire circule dans les hautes sphères politiques », affirme La Nation.** Le régime est hanté par des menaces de déstabilisation. Des camps militaires sont placés sous haute surveillance et des officiers supérieurs seraient dans le collimateur du régime, croit savoir le titre. De hauts gradés sont suspectés de vouloir attiser les mouvements de contestations qui ont pris de l'ampleur au sein de l'administration. Les autorités démentent avoir pris des mesures exceptionnelles mais se déclarent vigilantes.

**La crise politique et économique dans laquelle continue de se débattre Madagascar pourrait se terminer par l'arrivée d'une junte militaire à la tête de l'Etat. C'est la sombre prédiction de l'historien Jean Frémigacci** énoncée lors d'un débat organisé par la revue « *Afrique contemporaine* », à l'occasion de la parution du dernier numéro consacré aux convulsions politiques auxquelles semble condamnée Madagascar. « *Le président Hery Rajaonarimampianina a été élu depuis plus d'un an et il ne parvient toujours à s'imposer. Une ploutocratie est aux commandes du pays et si ça continue comme ça, je vois bien une junte militaire décider de reprendre les choses en main* », a expliqué le professeur, considéré comme l'un des meilleurs analystes de l'histoire politique de la Grande Ile. « *Une junte militaire ? Mais avec quelles troupes ? Les généraux n'ont pas d'hommes à mettre dans la rue* », a écarté Jean-Marc Châtaigner, ancien ambassadeur de France à Madagascar, aujourd'hui directeur général de l'IRD<sup>1</sup>. Mais, rapporte *Indian Ocean Times*, « *tous les observateurs avisés sont d'avis que la Grande Ile plonge chaque jour un peu plus dans la misère. Une oligarchie représentant à peine 1 % de la population totale continue d'écraser le reste de la population. Rien n'a changé [depuis l'élection d'Hery Rajaonarimampianina en janvier 2014]. Tous les facteurs d'une crise sont là, a alerté Mireille Razafindrakoto, chercheuse à l'IRD. Depuis 1960, le revenu par habitant est en baisse et les crises politiques successives sont de plus en plus proches dans le temps* ».

**17/03 - Alain Ramaroson, chef de file du parti Master, exige dans un ultimatum la démission ou le limogeage de cinq personnalités étatiques.** Sont visés Henry Rabary-Njaka, directeur de cabinet de la présidence de la République, Rivo Rakotovo, ministre en charge des Projets présidentiels, Olivier Mahafaly Solonandrasana, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, Ulrich Andriantina, ministre du Tourisme, des transports et de la météorologie, ainsi que le ministre des Finances, François Marie Gervais Rakotoarimanana. Des personnalités qu'il juge responsable des bras de fer sociaux. « *L'un veut créer un réseau de manipulation des fonds publics, certains sont complices, l'autre est la source des problèmes des sociétés comme l'ADEMA et l'autre coupable d'une velléité de morceler la capitale* », a vilipendé l'homme politique. Des rumeurs font état d'une possible arrestation. Des menaces pèseraient à nouveau sur plusieurs organes de presse. D'après *Midi*, les forces de l'ordre ont été consignées pour prévenir les troubles qui pourraient résulter de l'ultimatum lancé par l'ancien président de la Commission Défense et Sécurité du Conseil Supérieur de la Transition, coutumier de ce type de bras de fer avec le pouvoir. Alain Ramaroson estime que le pays est au bord de l'explosion sociale. Sa prise de position ne viserait qu'à alerter les autorités et à leur éviter la sanction populaire qui a provoqué la chute du régime de Marc Ravalomanana. L'intéressé a été reçu par le Premier ministre, auquel il a fait part de ses préoccupations. Il affirme que le projet de manifestation publique qu'il envisage d'organiser au terme de son ultimatum fera l'objet d'une demande d'autorisation.

**28/03 - Alain Ramaroson persiste à vouloir organiser une « grande marche citoyenne » qui devrait traverser plusieurs quartiers de la capitale.** La préfecture de police n'a pas donné son autorisation. L'objectif est, selon l'homme politique, de « *manifester contre la souffrance de la population, le développement de la vindicte populaire, ainsi la tendance au morcèlement de la capitale* ». Alain Ramaroson, très présent dans tous les mouvements de contestation des régimes successifs, ambitionne de fédérer les mécontentements. Si cette « *grande marche* » arrive à se tenir, ce serait la première manifestation de rue organi-

<sup>1</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/90/62/448497/103104158.pdf>

sée par des opposants. « *Toute manifestation publique non autorisée par les autorités chargées du maintien de la sécurité est répréhensible aux yeux de la loi en vigueur. Et l'auteur ou l'initiateur de tels mouvements jugés menaçants pour l'ordre public devra répondre de ses propres actes* », rappelle le général Florens Rakotomahanina, chef de l'Emmo/Reg. « *Qu'ils soient 10, 20 ou 100, nous allons disperser les manifestants et arrêter les leaders* », menace le général Florens Rakotomahanina. « *Nous ne voulons plus que ce qui s'est passé en 2009 se reproduise* ». Jean Eugène Voninahitsy, ancien compagnon de lutte d'Alain Ramaroson, a appelé le l'intéressé à la raison. « *Nous savons tous que quand on organise ce genre de manifestation c'est qu'on veut faire un coup d'État. Si on réussit le coup d'État et qu'on sorte vainqueur, on pourra sévir après ; sinon on est sûr de se retrouver en prison* », prévient-il. « *Quand on n'est pas encore tout à fait sûr de réussir son coup d'État, il vaut mieux s'abstenir* ». La distribution d'argent à des personnes malintentionnées et « *armées* » pour infiltrer la manifestation est mise en avant par les autorités pour justifier l'interdiction. « *Nos renseignements indiquent que certains voudraient profiter de cette manifestation pour perpétrer des actes de déstabilisation* », soutient le préfet de police.

### **30/03 - La « *marche citoyenne* » n'a pas pu se tenir en raison de la présence massive et dissuasive des forces de l'ordre.**

La foule a été dispersée par les éléments de l'Emmo/Reg qui ont interdit tout attroupement. Alain Ramaroson a tenu un bref point de presse, déclarant : « *la démocratie est officiellement morte à partir de maintenant. Ce régime applique la même pratique politique que celle dénoncée avant. Cette manifestation n'est même pas une manifestation politique mais un moyen d'expression pour la population pour dénoncer la misère dans laquelle elle se débat tous les jours* ». Il est ensuite remonté à bord d'un 4x4 pour se rendre sur un autre point de rassemblement. Des éléments de l'Emmo/Reg ont entouré le véhicule, l'un d'entre eux a demandé la carte grise, mais le président du Masters a refusé d'obtempérer. Les forces de l'ordre ont alors ordonné à l'ancien membre du CST de descendre de la voiture. Ce dernier s'est exécuté, il a été aussitôt transféré à la caserne de Betongolo et placé en garde à vue. Il est inculpé de crime contre la sécurité intérieure de l'Etat et de manifestation illégale. Le directeur de *Viva Radio et TV*, Soava Andriamarotafika, qui accompagnait Alain Ramaroson est lui aussi convoqué par la Gendarmerie. Lors de cette arrestation, un élément de l'Emmo/Reg a pointé son arme sur un journaliste. Le président et le bureau de l'Ordre des journalistes condamnent la violence et l'intimidation perpétrée par les forces de l'ordre à l'endroit des médias. Le commandant de la CIRGN d'Antananarivo, le général Florens Rakotomahanina, a présenté ses excuses. Didier Ratsiraka et Zafy Albert ont pris la défense d'Alain Ramaroson. L'ancienne ministre de la Justice de la Transition, Christine Razanamahasoa, déclare : « *nous condamnons fermement les violences perpétrées à l'encontre de la presse* ». Elle ajoute que l'arrestation d'Alain Ramaroson est une atteinte aux droits de l'homme et que le musellement des hommes politiques peut être considéré comme un acte antidémocratique. *Midi* condamne « *une énième 'bourde' commise par la Gendarmerie, après l'affaire du kidnapping commis par des éléments du G SIS et l'affaire Mananjary* ». *La Gazette* dénonce le rôle joué dans cette affaire par le directeur de cabinet de la Présidence, Henri Rabary-Njaka. *Tribune* indique que les compagnons de lutte d'Alain Ramaroson lors de la révolution Orange ont profité de cette occasion pour se faire entendre et crier à la tyrannie et à l'absence de démocratie, exigeant notamment la réouverture du jardin d'Ambohitato baptisé « *place de la Démocratie* » par Andry Rajoelina lorsqu'il était encore maire d'Antananarivo et sur le point de renverser le régime Ravalomanana. « *Les amis, anciens et nouveaux, d'Alain Ramaroson ont tout simplement oublié que le régime Transitoire a fermé la « place de Démocratie » dès qu'ils ont accédé au pouvoir* », rappelle cependant le site. Le jardin a été interdit à toute manifestation politique pendant la Transition. Le pouvoir actuel peut donc prétendre qu'il n'est pour rien dans la fermeture à toute manifestation de cette place. Le site conclut : « *À tort ou à raison, Alain Ramaroson est soupçonné par beaucoup d'être à la tête des 'gros bras' à l'origine des pillages et incendies de 2009. Comme il était du côté des vainqueurs à l'époque, et comme il n'y a eu ni enquête ni instruction de la justice pour les émeutes et pillages de 2009, personne n'a été inquiété. Mais il est sûr qu'il existait des meneurs, que ce soit Alain Ramaroson ou non. Les pro-Ravalomanana, en évitant de le manifester publiquement, ne peuvent que se réjouir des règlements de compte entre les différents acteurs de la révolution Orange. La majorité qui n'a rien à voir ni avec la révolution Orange, ni avec les manifestations de Magro, se sent lasse et s'inquiète déjà du risque d'une nouvelle crise* ».

### **31/03 - Alain Ramaroson a été libéré après prolongation de la garde à vue pour mener une enquête sur des charges supplémentaires remontant à la période de Transition,**

notamment une affaire de litige foncier. D'après *Midi*, Marc Ravalomanana aurait également déposé une plainte contre lui pour une affaire de vol de voitures. Le numéro Un de l'Emmo/Reg précise que « *les enquêteurs ayant terminé leur travail, c'est maintenant au tour de la Justice de décider du sort d'Alain Ramaroson* ». Les dossiers doivent être déférés au parquet. L'avocat de la défense, Me Willy Razafinjatovo, accuse le pouvoir de « *harcèlement* ». Le journaliste de *Radio Viva* Soava Andriamarotafika a pu rentrer chez lui après une deuxième audition, au cours de laquelle il a pu se faire assister par le président de l'ordre des journalistes, Gérard Rakotonirina. Ses collègues s'étaient rendus en nombre à proximité de la gendarmerie où se tenait la garde à vue. « *Les enquêteurs ont refusé de préciser de quoi l'on m'accuse* », a-t-il déclaré à la sortie de la gendarmerie. Les journalistes ont décidé de mettre en place une cellule de crise. Les politiciens proches de l'opposition ont

profité de cette occasion pour dénoncer « *la dictature et l'absence de démocratie* ». Pour Christine Razanamahaso du Mapar, « *la démocratie est bafouée. Cette répression des forces de l'ordre est un déshonneur pour le régime* ». Zafy Albert, Didier Ratsiraka et Monja Roindefo ont condamné l'arrestation d'Alain Ramaroson et le déploiement d'éléments fortement armés totalement disproportionné par rapport à la « *menace* » que présentait un petit groupe de supposés manifestants. Pour *Le Daily* et d'autres médias, Alain Ramaroson, ancien homme fort de la Transition, a réussi « *un gros coup de politique politicienne* ». Il gagne son ticket pour en découdre avec le parti présidentiel HVM.

Pour *Tribune*, ceux qui suivent la vie politique de la nation se demanderont si Alain Ramaroson peut légitimement se poser en défenseur de la démocratie et adopter une posture de victime. Sans aller jusqu'à remonter au 10 août 1991 ou au 7 février 2009, ses actes et déclarations pendant la Transition comme président de la commission de sécurité au sein de la HAT le discréditent largement. « *L'homme n'a pas d'assise politique à proprement parler, mais sa réputation en fait quelqu'un que les dirigeants préfèrent plutôt avoir avec eux que contre eux. Quitte à s'asseoir sur le bon sens ou les valeurs républicaines* ». Le site s'interroge néanmoins : l'action d'Alain Ramaroson est-elle un acte isolé ou est-elle le signe annonciateur d'une dynamique qui verrait la « *coagulation* » des nombreux mécontentements qui commencent à s'exprimer à l'égard d'un pouvoir dépourvu d'assise populaire ?

**18/03 - La Haute Cour de Justice (HCJ) n'est toujours pas en place.** Cette juridiction devrait être effective depuis la nomination en conseil des ministres du premier président de la Cour suprême, Modeste Randraantenaina. La Chambre basse a depuis plusieurs mois désignés ses deux députés titulaires et ses deux suppléants. Les représentants de la Cour suprême et de la Cour de cassation sont connus. Il ne manque plus que les représentants du futur Sénat et du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDDED). Hery Rajaonarimampianina est toujours passible d'une motion de destitution par la HCC pour ne pas avoir mis en place la HCJ dans les délais impartis. L'UE se préoccupe de l'évolution du processus. La ministre de la Justice a donné toutes assurances que la mise en place est en bonne voie. Pour le Procureur général près la Cour suprême, Ranary Robertson Rakotonavalona, la HCJ peut fonctionner même si certains de ses membres n'ont pas encore été nommés. Elle peut déjà recevoir d'éventuelles requêtes.

**23/03 - Un « Sommet national des citoyens » en gestation** « *pour trouver des solutions vraies et durables aux problèmes de la Nation* », annonce l'ancien premier ministre de la Transition, Monja Roindefo. Un comité préparatoire a été mis en place. « *Le taux de résilience des Malgaches semble avoir dépassé ses limites, et il est du devoir des citoyens de s'exprimer sur les points essentiels qui doivent être pris en compte en termes de développement du pays* », déclarent les initiateurs du projet. Monja Roindefo n'a pas manqué de rappeler à cette occasion que « *la communauté internationale a classé la Grande Ile Etat fragile* ».

**30/03 - Commémoration de l'insurrection du 29 mars 1947 : Andry Rajoelina n'a pas participé au culte organisé par le FFKM.** Il s'est fait représenter par Christine Razanamahaso. Hery Rajaonarimampianina, après avoir participé à la commémoration organisée à Moramanga et au Mausolée d'Ankatso, a mis le cap sur la capitale éthiopienne, où il va participer au 18ème Sommet du Comesa. Le Chef de l'Etat a été représenté par le Premier ministre. Les anciens présidents, Zafy Albert, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana ont répondu présents. Zafy Albert a réitéré que pour le moment il n'envisage pas de revenir dans le processus de réconciliation, estimant que le FFKM n'a pas été désigné légalement pour le diriger. La population semble avoir témoigné peu d'intérêt au devoir de mémoire.

## ► Réconciliation nationale<sup>2</sup>, situation de Marc Ravalomanana

**02/03 - « Confusion totale dans l'organisation du processus de réconciliation nationale », titre *Tribune*.** L'opinion est perdue entre les différents sigles des structures et les rôles des uns et des autres. Entre le FFKM qui descend sur terrain, le FFM qui tient une session extraordinaire, et Zafy Albert et Andry Rajoelina qui se retirent du processus, la démarche de réconciliation nationale est loin d'être claire. Le FFKM et le FFM sont en fait dans une situation de rivalité directe, malgré leurs dénégations. Le FFKM annonce le début de ses travaux dans les provinces du 5 au 7 mars, tandis que le FFM convoque une session extraordinaire à partir du 2 mars pour une durée de 10 jours. En refusant la dissolution du FFM, structure mise en place par la Transition, et en cautionnant la démarche du FFKM, le pouvoir entretient la confusion, au risque de provoquer l'échec du processus. Après le retrait des deux anciens présidents, le FFKM est en difficulté et le FFM en profite pour revenir à la charge pour revendiquer son rôle de réconciliateur officiel. Le SeFaFi a pourtant fait remarquer récemment que cette institution est pléthorique (44 membres) et que ses membres ont été désignés en application d'obscur critères. *Tribune* en vient à émettre l'hypothèse que cette impossibilité de réconcilier entre eux les réconciliateurs fait l'affaire du pouvoir.

<sup>2</sup> Cf. Blog Justmad - André Rasolo - Cinq questions sur la réconciliation - <http://p8.storage.canalblog.com/81/79/448497/102688028.pdf>

**06/03 - Les assises régionales conduites par le FFKM débutent dans les 22 régions. Ayant claqué la porte au processus, l'absence d'Albert Zafy et d'Andry Rajoelina dans cette étape pourrait compromettre l'aboutissement du processus.** « D'un point de vue technique, l'absence des anciens présidents Albert Zafy et Andry Rajoelina risque de créer un certain déséquilibre. Ils ont été parmi les principaux initiateurs de l'idée des consultations locales. Nous espérons qu'ils reviendront dans le processus », déclare un membre de la délégation de Didier Ratsiraka. « Sur le fond, il faut reconnaître que le retrait des deux anciens chefs d'État du processus pourrait le rendre boiteux, car nous l'avons initié ensemble. Mais pour l'instant, nous sommes dans une phase résolument technique et leur absence n'est pas handicapante », soutient un proche de l'organisation. Du reste, selon ses dires, « dans certaines régions, des partisans des deux anciens chefs d'État prennent part aux assises, en tant que simples participants. Ce qui fait que les voix de ces derniers sont aussi entendues ». Pour l'heure, pourtant, les deux anciens chefs d'État récalcitrants restent figés sur leur position. Le FFKM, cependant, table sur un processus apolitique : la manière d'inculquer la culture d'alternance démocratique et d'avoir un apaisement durable fait partie des questions soumises à l'avis des participants aux assises régionales. Le boycott des deux anciens chefs d'État pourrait cependant hypothéquer la bonne tenue des assises nationales qui doivent déboucher sur l'adoption de résolutions.

**Un projet qui placerait les Eglises du FFKM au centre du jeu politique.** Le document de présentation des assises souligne que les résultats attendus sont la création d'une institution chargée de chapeauter le processus de réconciliation nationale et de refondation. Les quatre chefs d'Eglises, dirigeants du FFKM, y siègeraient en tant qu'« autorité morale ». Le chef de l'État, constitutionnellement garant de l'unité nationale, aurait à veiller à la mise en œuvre et à l'aboutissement du processus. Un Conseil des Sages (ou Présidium) serait mis sur pied. Y siègeraient les anciens présidents ou ex-chef de l'État. Il aurait une mission de conseil. Un Conseil national pour la Réconciliation (CNR), composé de trois commissions (Pardon-Réconciliation, Vérité-Justice-Réparation des victimes, Refondation de la Nation et de la République) serait créé. *La Gazette* fustige ce projet qui conférerait aux Eglises un pouvoir exorbitant, en violation avec le principe constitutionnel de laïcité de l'État. « Comme les Malgaches sont des croyants et qui respectent les hommes d'Eglises, qui osera en effet s'attaquer aux institutions de la République, protégée par ceux-ci ? », s'alarme le quotidien. Qui plus est, ce dispositif aurait pour effet de réhabiliter les anciens chefs de l'État, considérés comme responsables de tous les maux dont souffre le pays depuis l'indépendance.

**11/03 - Force est de constater que le FFKM est devenu un allié du président de la République et qu'il conforte son pouvoir, écrit *Midi*.** Les Eglises seraient en train de rééditer leurs exploits de 1991 et de 2002 et se s'imposer dans la conduite des affaires nationales. En 1991, l'intervention du Conseil des Eglises a accéléré le départ de Didier Ratsiraka. En 2002, les dirigeants religieux se sont rangés du côté de Marc Ravalomanana face à ce même Didier Ratsiraka. En 2009, le rôle joué par le FFKM a eu un impact sur le renversement de la situation, Mgr Razanakolona ayant été suspecté de soutenir la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. Actuellement, selon *Midi*, le Conseil des Eglises est en train de tracer l'avenir de Madagascar à travers un processus de réconciliation nationale qu'Hery Rajaonarimampianina a tout intérêt à soutenir. Le forum national de fin mars aurait pour objectif non avoué de restaurer l'apaisement afin de permettre au chef de l'État d'achever son mandat de cinq ans et de le mettre à l'abri d'un nouveau coup d'État.

**09/03 - La tenue des assises régionales de la réconciliation nationale éclipsée par les inondations et les glissements de terrain.** « La réconciliation nationale est noyée au sens propre comme au figuré », écrit *Tribune*, qui constate que la population s'est désintéressée de ces rassemblements. Le FFKM est critiqué pour ne pas avoir décidé leur report. Selon *Midi*, les participants ont réclamé la révision de la Constitution. Tirant les enseignements des controverses soulevées par le mode de désignation du Premier ministre, ils préconisent le remplacement du régime semi-parlementaire par un régime présidentiel dans lequel le président de la République élu au suffrage universel direct aurait les pleins pouvoirs de nommer le Premier ministre. Les participants ont également dénoncé l'introduction de considérations ethniques dans la gestion des affaires nationales, qui se traduit par l'obligation de fait de nommer aux postes de chefs de région des ressortissants de cette même région. Ils ont dénoncé l'attachement à la loi non écrite selon laquelle le Premier ministre doit être une personnalité de la côte si le président de la République est issu des Hautes Terres. Pour eux, les clivages ethniques ne devraient plus avoir leur place dans une vraie réconciliation. La dissolution du FFKM figure parmi les résolutions qui se dégagent avec insistance des consultations régionales. Ses jours seraient comptés, selon *La Nation*. Les réponses aux 16 questions posées par le FFKM aux participants de ces assises seront débattues au cours du forum national qui se tiendra à la fin du mois.

**L'Express n'est pas surpris que surgisse à nouveau la revendication de changer de Constitution.** Votée à l'esbroufe en 2010 et non reconnue par la communauté internationale, la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République a été à la source de nombreuses difficultés pour le nouveau pouvoir. Compte tenu de la situation dramatique dans laquelle est plongé le pays, qui ne parvient pas à rétablir l'État de droit, l'opinion ne serait pas hostile à l'établissement d'un pouvoir présidentiel fort. « Avec l'état d'esprit actuel fortement teinté de

*mendicité (même au niveau de l'État), d'assistanat, de misérabilisme, il faudrait absolument une main de fer pour pouvoir sauver ce qui peut encore l'être et que ni la bonne parole, ni l'éducation n'ont pu réaliser* », écrit le quotidien.

**Hery Rajaonarimampianina fustige Zafy Albert et Andry Rajoelina qui se sont retirés du processus de réconciliation.** « *Il faut vivre la réconciliation nationale. La réconciliation est un devoir et un effort qui doit être assumé par tout citoyen et un processus auquel tout un chacun doit adhérer. Le développement ne se fera que dans la réconciliation* », a-t-il soutenu lors du culte organisé en faveur des sinistrés des intempéries et pour marquer la concrétisation des assises régionales. Le chef de l'Etat a réaffirmé son soutien à la démarche engagée par le FFKM, tout en rappelant que le leadership de la réconciliation lui revenait de droit.

**20/03 - La Conférence des évêques de Madagascar (CEM) demande le report de l'assise nationale pour la réconciliation prévue pour le 25 mars.** Motif mis en avant : « *la souffrance de la population touchée par les inondations et la sécheresse* ». « *Il serait judicieux de concentrer toutes les forces de l'Église, mais aussi de l'État dans l'aide aux sinistrés* », soutient-elle. Les évêques considèrent de nombreux délégués de régions reculées ne pourront faire le déplacement dans les temps. L'opinion publique semble également voir d'un mauvais œil, dans la conjoncture actuelle, l'organisation d'un rassemblement coûteux, alors que l'État claironne être à court d'argent. Raison pour laquelle l'aide aux sinistrés se fait au compte-gouttes. Selon certaines indiscretions, la manière dont ont été conduites les assises régionales ne serait pas tout à fait du goût de l'Église catholique, qui souhaiterait que quelques réajustements soient opérés avant la réunion nationale et que l'on puisse au préalable s'assurer de la participation de tous les protagonistes. Pour *Midi*, la lettre de la CEM, rédigée aussi au nom de l'EKAR (Église catholique romaine) n'était pas fortuite. La CEM semble remettre en cause la présence du Mgr Razanakolona au sein du FFKM. « *On a l'impression que c'est la CEM qui porte la voix de l'Église catholique et non l'archevêque d'Antananarivo. Pour certains catholiques, le président de la Conférence des évêques, l'archevêque de Fianarantsoa Fulgence Rabemahafaly, est le numéro Un de l'Église à Madagascar. Logiquement donc, c'est lui qui devrait représenter l'Ecar au sein du Conseil des Églises. Ce qui n'est pas le cas depuis longtemps* ». L'enjeu résiderait dans la nomination du nouveau cardinal malgache. La place est vacante depuis la disparition subite de Gaëtan Razafindratandra en janvier 2010. Le déplacement au Vatican de la famille présidentielle aurait fait évoluer la situation.

**Le FFKM tente à nouveau de réunir les cinq présidents autour d'une table.** Leur dernière rencontre au sommet remonte au mois de février. Depuis, Zafy Albert et Andry Rajoelina ont annoncé leur retrait du processus. Le président du FFKM a déclaré que des pourparlers sont en cours afin de les encourager à retourner à la table des négociations. Les observateurs restent pessimistes quant à l'aboutissement du processus. Surtout après avoir constaté que les résolutions des rencontres réalisées au niveau des régions tendent vers une révision de la Constitution qui conférerait des pouvoirs accrus au président de la République, notamment pour le choix de son Premier ministre. De part cette situation, certains reprochent aux chefs d'Églises d'être des « *mercenaires* » du régime HVM, note *Midi*.

**21/03 - Hery Rajaonarimampianina annonce le report de la concertation nationale.** Comme prévu, Andry Rajoelina et Zafy Albert ne se sont pas rendus à l'invitation du FFKM pour un nouveau sommet à cinq. L'ancien président de la Transition a envoyé une lettre pour décliner l'invitation et pour annoncer que « *les conditions ne sont pas remplies* » et que « *la réconciliation nationale a viré en politique et est en train de concocter une révision de la Constitution* ». La décision a été prise par la présidence de la République de reporter la concertation nationale « *pour des questions purement organisationnelles* ». « *Compte tenu des urgences du moment, qui sont en premier l'aide et assistance aux sinistrés, et pour respecter la trêve pascale, la tenue de la concertation nationale n'est pas opportune* », déclare le chef de l'Etat. Une décision qui n'a pas été annoncée le FFKM, censé être l'organisateur et l'initiateur du processus de réconciliation nationale, ce qui fait dire à certains que les Églises sont sous la dépendance du pouvoir, dont elles dépendraient notamment pour le financement du processus. La date du 28 avril a été annoncée pour l'organisation du rassemblement national. Un délai qui sera mis à profit pour essayer de faire revenir dans le processus les deux anciens chefs de l'Etat, bien qu'Andry Rajoelina ait annoncé son retrait définitif. Les deux anciens chefs de l'État pourraient vouloir pousser Hery Rajaonarimampianina à poser des actes politiques, en échange de leur retour dans le processus de réconciliation. La dissolution du FFM, demandée par Zafy Albert, pourrait être incluse dans le marchandage.

**23/03 - Marc Ravalomanana se rend au Magro de Behoririka et annonce la fin des mouvements que ses partisans tiennent sur ce site privé depuis 6 ans.** Sa décision, a-t-il dit, fait suite à la demande du FFKM et des chefs d'Etat dans le cadre de la réconciliation nationale et pour prévenir tout risque d'instabilité. « *Madagascar est le seul pays où des manifestations pour une cause ont duré 6 ans. Je vous ai dit que vous ne bougerez pas d'ici tant que je ne rentre au pays, tant que je ne serai pas devant vous au Magro. Je suis au pays maintenant, je suis devant vous et je vous demande de vaquer à votre vie quotidienne à partir de*

*maintenant et je vous remercie beaucoup* », déclare Marc Ravalomanana devant ses partisans. Quotidiens au début, les rassemblements sont devenus hebdomadaires ou fonction de l'actualité. Certains ont accusé l'ancien président de payer ses supporters pour qu'ils restent mobilisés. « *Ces lieux seront bientôt réhabilités et remis en état de marche* », annonce l'ancien président qui espère pouvoir relancer les activités de son entepôt mis à sac et incendié lors du « *lundi noir* » de janvier 2009. Peu après cette intervention au Magro, l'épouse de l'ancien chef de l'Etat a été invitée au palais présidentiel où elle a été reçue en tant que présidente du conseil d'administration de Tiko. Elle était accompagnée par les membres de la direction du groupe. Tiko aurait accepté de régler ses arriérés fiscaux et l'Etat, en contrepartie, accepterait d'examiner sa demande d'indemnisation pour les dommages subis. Pour certains observateurs la mise au pas des supporters de Marc Ravalomanana pourrait prélude à une remise en liberté de l'ancien président, toujours placé en résidence fixe.

L'Express écrit : « *C'est presque une humiliation qu'on lui a fait subir que de l'obliger à hisser lui-même le drapeau blanc devant ses partisans. (...) Maintenant qu'il a accompli sa mission, il compte pouvoir être indemnisé pour pouvoir activer ses usines de production de produits laitiers, d'huile, de riz et d'aliments pour le bétail. Reste à savoir s'il va pouvoir retrouver sa place dans ces secteurs étant donné que d'autres, étrangers pour plupart, ont profité de son absence pour l'occuper. Son salut peut reposer sur le fait que, malgré sa surface financière, Ravalomanana a préféré investir à Madagascar et créer des emplois directs et indirects par milliers à travers son groupe au lieu de placer son argent dans les comptes suisses. Ainsi, la fermeture de Tiko a fait perdre autant sinon plus d'emplois que l'arrêt de l'Agoo. En attendant que l'État donne grâce à Ravalomanana, ce dernier compte bien faire de la réconciliation son nouveau magro-business. Les affaires et l'Eglise ont toujours fait bon ménage chez lui comme chez la plupart des dirigeants politiques dont la religion est le bouclier principal* ».

Au cours de ces derniers mois, le langage adopté au Magro était bien différent de celui adopté par les leaders de la mouvance Ravalomanana et de l'ancien président lui-même, note *La Nation*. Le pouvoir HVM a toujours été vertement critiqué au Magro alors que l'ex-chef de l'Etat faisait allégeance au nouveau pouvoir. Un décalage qui ne pouvait plus être supporté par le pouvoir et par l'équipe de Marc Ravalomanana.

**25/03 - L'ambassadeur de l'UE reçu au domicile de Marc Ravalomanana.** Rien n'a filtré de cette rencontre qui s'est passé loin des yeux des journalistes. Les médias pro-Ravalomanana voient dans cette rencontre le signe que pour la communauté internationale l'ancien président demeure une personnalité incontournable.

**28/03 - Adoucissement du statut juridique de Marc Ravalomanana :** l'ancien président est autorisé à se rendre à une soirée célébrant les 25 ans de scène d'une chanteuse, Bodo, qui avait fait campagne pour lui en 2001. L'assouplissement constaté pourrait être lié aux consignes donnée à ses supporters tenant meeting depuis 6 ans au Magro d'y mettre un terme. Il reste que son statut lui interdit encore d'aborder directement les journalistes. Chacune de ses sorties est encadrée par un impressionnant dispositif de sécurité. Son déplacement à Antsirabe a été annulé pour cause de sécurité, l'exécutif redoutant des débordements. Ce déplacement avait pour objet d'ordonner à ses partisans de renoncer à leurs manifestations quotidiennes, dans l'intérêt de la réconciliation nationale.

**24/03 - Le FFKM confirme la tenue des assises nationales du 28 avril au 2 mai,** en dépit du boycott d'Andry Rajoelina et de Zafy Albert. Elles se dérouleront en trois temps : les trois premiers jours seront consacrés à des discussions sur la mise en place des « 4F », le 1<sup>er</sup> mai sera réservé à l'élaboration des synthèses et le 2 mai verra l'adoption des résolutions finales qui seront remises entre les mains du pouvoir. Le FFKM ne souhaite pas être amené à s'impliquer sur le volet politique qui a conduit au retrait de deux des protagonistes. La réconciliation se fera sans eux, « *nous avons le devoir de mettre une base pour que l'histoire ne se répète pas* », affirme l'archevêque d'Antananarivo. Le financement de la rencontre sera pris en charge par les participants eux-mêmes, des opérateurs nationaux et étrangers, ainsi que par l'Etat. Le FFKM se défend d'avoir reporté la rencontre à la demande des évêques catholiques, il ne serait pas non plus à l'origine de la demande de Marc Ravalomanana d'arrêter les manifestations du Magro. Les résolutions de nature politique adoptées lors des assises régionales n'entrent pas dans le champ du processus voulu par les Eglises, affirme-t-il.

**31/03 - Le FFKM lance un appel aux bailleurs de fonds pour le financement de la suite du processus de réconciliation nationale.** Il réitère qu'il ne dispose pas du budget nécessaire à l'organisation de la grande rencontre nationale du 28 avril au 2 mai. Une situation absurde pour *Tribune*, dans la mesure où le FFM, la structure légale mise en place pendant la Transition, dispose d'une ligne budgétaire à cet effet, inscrite dans la loi des finances mais qui reste inemployée puisque l'institution a été mise sur la touche, le pouvoir préférant accorder sa confiance au processus conduit par le FFKM.

**25/03 - Le FFM envisage d'inviter des juristes sud-africains** pour les guider dans l'élaboration de la loi sur les engagements de l'Etat, par rapport aux dommages et intérêts des victimes politiques de la crise de 2009.

## ► Préparation des élections communales, session parlementaire

**03/03 - Un nouveau projet de loi portant statut particulier des collectivités décentralisées, dont notamment celle d'Antananarivo, transmis au bureau permanent de l'Assemblée et à la HCC.** Contrairement au projet invalidé par la HCC, la capitale serait dirigée par un maire unique mais les délégués d'arrondissements auraient plus de pouvoir. Pressé par le temps, le ministère de l'Intérieur n'a pas pu se livrer à la large concertation annoncée. L'idée des mairies d'arrondissement possédant le statut de collectivités territoriales autonomes au sein de la commune urbaine d'Antananarivo ayant été balayée par les juges constitutionnels, il ne devrait s'agir que d'une mini-réforme. Pour les députés TIM, cependant, le statut régissant actuellement la capitale doit être maintenu et sa révision reportée après le scrutin communal du 17 juillet.

**06/03 - Sur les 19 millions de dollars nécessaires pour l'organisation des communales, il reste encore à trouver 7 millions de dollars,** selon la représentante résidente du Pnud à Madagascar, Fatma Samoura. Le Pnud, la Suisse, le Japon et la Norvège ont apporté leur concours. La Sadc n'a pas encore apporté sa contribution. Pour la CENIT, c'est un budget de 10 millions de dollars qu'il faut trouver.

**13/03 - Le conseil des ministres procède au remplacement de 15 des 22 chefs de région.** Une décision qui intrigue à quelques mois des élections communales, qui seront le prélude aux autres consultations électorales prévues pour 2015 (sénatoriale, régionale et provinciale). Le Premier ministre avait indiqué qu'une vague de remplacement de responsables régionaux était en préparation, notamment dans les régions propices aux trafics de ressources naturels. Ce qui pourrait être le cas pour les régions Melaky, Sava, Bongolava et Anosy mais l'ampleur du mouvement ne peut obéir à ces seules considérations, estiment les observateurs. Le chef de file des jeunes du parti HVM a été nommé chef de région de la Haute Matsiatra.

**Frictions autour du nouveau projet de loi fixant le statut particulier de la capitale.** Les employés de la commune urbaine d'Antananarivo (CUA) affirment ne pas avoir été consultés au sujet du projet de réforme du statut de la capitale. Il en est de même pour les députés des six arrondissements, à en croire Lanto Rakotomanga, député Mapar. Olivier Mahafaly Solonandrasana, ministre de l'Intérieur, avait pourtant annoncé que des rencontres seraient programmées dans le cadre du processus d'élaboration du nouveau projet de loi. Négligence ou acte délibéré de la part de l'exécutif ? Le projet de loi devra à nouveau passer l'épreuve de l'Assemblée nationale, qui avait rejeté le premier texte par deux fois. Il devra également être entériné par le personnel de la CUA, qui avait été jusqu'à lancer un ultimatum à l'exécutif pour que l'application de l'ancien projet soit suspendue. Sur le fond, le compromis proposé par le gouvernement devrait néanmoins rendre possible l'adoption de la dernière mouture, estiment des observateurs. Il a, entre autres, renoncé au morcellement de la capitale en plusieurs mairies d'arrondissement et ne propose plus qu'un seul maire élu. Ce point constituait le principal sujet de discord dans le premier texte rejeté par la HCC. La seule vraie réforme concerne le mode de désignation des délégués d'arrondissements qui devrait revenir au conseil municipal sur proposition du maire. Le projet de loi portant statut particulier d'Antananarivo a été adopté par le conseil des ministres, avec les nouveaux projets de statut des îles Sainte-Marie et Nosy-Be. L'Assemblée nationale sera convoquée en session extraordinaire pour adopter les nouveaux textes.

**17/03 - Ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée consacrée à l'adoption du projet de loi portant statut particulier des collectivités décentralisées. Les revendications des députés font à nouveau peser sur menace sur les travaux.** La question de l'attribution des véhicules 4x4 n'a pas été remise sur le tapis mais les desiderata des élus se sont focalisés sur les retards enregistrés dans l'attribution des tickets carburants, de crédits communication et de divers « avantages ». Lors de la cérémonie d'ouverture, des députés ont scandé « carburant », entre les phrases du discours de Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée. Avant la cérémonie, les bruits de couloir réclamaient même une séance à huis clos pour discuter de la situation avec le bureau permanent. Celui-ci, pour sa part, semble déterminé à faire en sorte que les desiderata des députés ne viennent plus chambouler le déroulement de la session. « *Les députés doivent prendre leur responsabilité* », a tonné Jean-Max Rakotomamonjy.

Les députés de la capitale veulent remanier de fond en comble la nouvelle mouture du texte déposé par l'exécutif, qu'ils suspectent de vouloir amoindrir le pouvoir des élus locaux d'Antananarivo à des fins politiques. Des députés élus sous les couleurs du Mapar et de la mouvance Ravalomanana ont décidé de former un front uni contre l'adoption de cette loi « *pour préserver les intérêts de la population tananarivienne* ».

**20/03 - Débat houleux à l'Assemblée nationale. Toutes tendances confondues, les députés d'Antananarivo refusent de voter le texte** qui, selon eux, dépouille le maire élu de la capitale de tous ses

pouvoirs au bénéfice des délégués d'arrondissement désignés par les conseillers municipaux. L'Assemblée nationale a décidé de réexaminer le texte avec toutes les parties concernées. Les députés de la capitale soutiennent les amendements apportés par les employés de la commune, qui font du forcing pour s'imposer dans les débats. Une phase de consultation qui aurait dû logiquement intervenir avant le dépôt du projet. La persévérance du parti présidentiel HVM à vouloir imposer sa réforme interpelle l'opinion tananarivienne, note *Tribune*. La conférence des présidents a prolongé la durée de la session extraordinaire.

**18/03 - Les dossiers de candidature pour les élections communales devront être déposés d'ici le 23 avril.** La date a déjà été reportée à deux reprises en raison des incertitudes qui pèsent sur l'adoption des textes organisant le scrutin dans les trois communes à statut particulier, dont Antananarivo. Les candidats devront s'acquitter d'une caution. Les partis politiques qui veulent participer au scrutin devront renouveler leur déclaration avant le 30 avril. Sur les quelques 300 partis déclarés, 180 ont renouvelé leurs dossiers en 2014 et pour cette année 20 d'entre eux seulement sur ces 180 sont en règle. Le scrutin est maintenu au 17 juillet.

**21/03 - « Les conditions requises ne sont pas encore remplies » pour tenir les élections communales, selon certains partis politiques** invités à une séance de travail à l'initiative de la CENIT. « D'abord, notwithstanding le cas particulier de la capitale dont le statut particulier est encore en discussion à l'Assemblée, les textes ne sont pas prêts », déclarent-ils. Des candidats potentiels ajoutent que « la date de dépôt de dossier de candidature n'est pas encore publiée. Maintes fois repoussée, la date n'est pas encore fixée, donc les dossiers exigés sont encore inconnus des potentiels candidats ». Le timing des opérations préparatoires paraît de plus en plus difficile à tenir et il manquerait encore 10 millions de dollars pour assurer le financement des opérations. Souveraineté nationale et élections de proximité obligent, c'est l'État qui devrait prendre en charge ces dépenses et non la communauté internationale, selon certains chefs de partis.

**24/03 - La candidature de Lalao Ravalomanana à la mairie d'Antananarivo se précise,** selon *Le Courrier*. Le TIM veut reconquérir cette mairie stratégique, après l'avoir perdue au profit du Tgv d'Andry Rajoelina. Le scrutin verra s'affronter le TIM, l'Alliance d'Ambodivona de l'ancien président de la Transition et le parti présidentiel HVM.

**25/03 - Les pro-Rajoelina se mettent en ordre de bataille pour les communales.** L'Alliance d'Ambodivona, qui regroupe le Mapar, le VPM/MMM, le Parti Vert, l'ARD/AVANA de Jean-Louis Robinson et le Hiaraka Isika de l'ancien Premier ministre Camille Albert Vital deviendrait l'Alliance républicaine de Madagascar (ARM). Le groupement compte présenter une liste unique de candidats dans chaque circonscription. À défaut, il présentera des listes « non-concurrentielles ». L'Alliance lance une véritable campagne de recrutement de candidats, publicités et annonces médiatiques à l'appui. Le groupement compte soumettre ses candidats à la signature de ce qui pourrait s'apparenter à une charte de fidélité. Une manière d'éviter les désagréments d'un changement de camp, comme cela s'est produit avec des députés élus sous sa bannière.

**26/03 - Le statut particulier d'Antananarivo amendé a été adopté en séance plénière par l'Assemblée nationale. Les députés d'Antananarivo et les personnels communaux ont eu gain de cause.** Finalement, le maire élu d'Antananarivo aura le plein pouvoir pour désigner les délégués d'arrondissement. La capitale reste divisée en 6 arrondissements. Le Conseil des ministres n'aura pas le droit de fixer le nombre des arrondissements, comme le texte initial de l'exécutif l'avait prévu. La députée Christine Razanamasoa, considérant l'adoption de cette loi comme une défaite du ministère de tutelle, a demandé publiquement le départ du ministre Olivier Solonandrasana Mahafaly. La réforme au bout du compte mineure ne justifiait pas le temps - et l'argent - qui lui a été consacrée, juge *Tribune*.

**27/03 - La CENIT propose le report des élections communales au 31 juillet.** Le dernier mot appartient, cependant, à l'exécutif. La date de dépôt des candidatures se trouve reportée pour la 3ème fois. Cette nouvelle date ne pourra néanmoins être confirmée que lorsque tout le cadre juridique des élections communales aura été bouclé. Les dernières lois votées par l'Assemblée doivent encore passer le contrôle de constitutionnalité. S'ensuivront leur promulgation par le président de la République et l'adoption des décrets d'application. Il n'est pas exclu qu'il faille décider d'un nouveau report. Par ailleurs, le doute subsiste sur la capacité de l'Etat à financer les opérations. La communauté internationale ne semble pas très empressée de financer les élections de proximité, note *Tribune*.

**28/03 - Le parti HVM se lance en campagne pour les municipales avant ouverture de la période légale.** Une pratique politique de tous les régimes précédents et qui se perpétue. Les promesses électorales pleuvent, dénonce *Tribune*, qui déplore que l'audiovisuel public soit mis au service de la propagande officielle sans que la CENIT ne s'en émeuve. Une inertie qui amène une fois de plus à s'interroger sur

l'indépendance de cet organe. Son inertie ne peut que donner raison à ceux qui exigent le remplacement de cette structure transitoire, estime le site.

## ► « L'affaire Robimanana », DG du Trésor limogé

**03/03 - Démonstration de force réussie pour Orlando Robimanana, DG du Trésor<sup>3</sup>.** Près d'une semaine après le grand déballage orchestré par les employés de ce service, perçu comme une déclaration de guerre à l'encontre de l'exécutif, les autorités restent muettes. Pas de sanction ni de rappel à l'ordre, pas même une simple demande d'explication, alors que cet acte peut être assimilée à de l'insubordination. Rivo Rakotovoao, ministre d'État en charge des Projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement, en première ligne dans ces attaques, a donné des explications techniques mais s'est abstenu de tout commentaire sur les déclarations fracassantes du DG et de son personnel. « *Il n'y a pas eu de réactions après à cette conférence de presse. Et nous pensons qu'il n'y en aura pas car nous avons déjà fait un autre grand déballage, encore plus grave, sans aucune réaction* », affirme un délégué du personnel, en référence probablement à une affaire portant sur un montant de 16 milliards Ar, en novembre 2013. Dans une ambiance électorale électrique, la direction du Trésor avait évoqué l'existence d'un ordre du pouvoir exigeant le déblocage de fonds appartenant au Bureau des cadastres miniers (BCMM). Après une brève grève de démonstration, l'affaire avait été très vite classée sans suite et les autorités avaient fait machine arrière. A l'époque, Orlando Robimanana était resté en retrait. Des observateurs évoquent une possible crise au sommet de l'État, compte tenu du rôle majeur que joue par le Trésor dans la vie du pays.

**05/03 - Face au tollé provoqué par la tentative de mainmise du ministre Rivo Rakotovoao sur les fonds des sociétés d'Etat commerciales, le gouvernement se rétracte.** Le Conseil de gouvernement décide qu'en attendant le décret d'application de la loi du 14 septembre 2014 relative aux sociétés commerciales à participation publique, ces entreprises restent sous la tutelle technique des ministères concernés. Rivo Rakotovoao explique que c'est l'urgence des réfections des travaux de routes et infrastructures qui l'a amenée à « *demander ce fonds mais sans pression* ». « *L'argent des sociétés d'État n'a jamais été utilisé par le gouvernement depuis que je suis là. Et ce ne sera jamais le cas tant que je serai là* », s'est défendu Gervais Rakotoarimanana, ministre des Finances et du budget, en réponse aux questions des journalistes concernant l'accusation formulé à son encontre par la direction générale du Trésor. « *Je n'accepterai jamais de débloquent les deniers publics en violant les procédures légales, je ne céderai point à une quelconque pression dans ce sens* », a-t-il déclaré en marge de la fin d'une mission du FMI à Madagascar. « *L'argent des sociétés commerciales à participation publique appartient à ces sociétés. Nous ne pouvons pas nous en servir comme bon nous semble. L'Etat doit attendre le partage de dividendes pour avoir sa part, par rapport aux actions dont il dispose* ». Pour *Tribune*, il ne fait aucun doute que le président du parti présidentiel HVM en charge des Projets présidentiels ne renoncera pas et va s'efforcer de placer sous sa coupe l'une de ces sociétés d'Etat. En toile de fond, le financement de la campagne électorale des communales. Le parti HVM se fixe comme objectif la conquête de 1.000 des 1.700 communes du pays.

**12/03 - Le conseil des ministres limoge le directeur général du Trésor. En réaction, le personnel lance un mot d'ordre de grève.** Gervais Rakotoarimanana, ministre des Finances et du budget, se défend d'une décision pouvant couvrir une sanction, même si le rapprochement avec la sortie médiatique tonitruante du DGT, le 27 février, est inévitable. Orlando Robimanana s'était vigoureusement élevé contre une tentative d'accaparement des ressources des sociétés d'Etat, impliquant une somme de 44 milliards Ar. Après une sortie médiatique dénonçant les interventions et pressions exercées sur ses services par de hauts responsables, quelques jours auparavant, Hajarizaka Raminomanana, directeur général des Douanes, avait lui aussi été évincé peu après. En 2013, en pleine période électorale, le désormais ex-DGT du Trésor s'était déjà élevé contre une tentative diligentée en haut lieu visant à débloquent 16 milliards Ar du Bureau des cadastres miniers (BCMM). Il s'est toujours prononcé contre l'attribution de certaines subventions qui plombent la trésorerie de l'État et ne bénéficient pas aux plus vulnérables. Le mot d'ordre de grève des agents du Trésor intervient à seulement quelques jours du début de paiement des pensions des retraités et des traitements des fonctionnaires. *L'Express* écrit : « *Le meilleur hommage que le personnel du Trésor puisse rendre à son héros, ce serait de poursuivre sur la voie que celui-ci a tracée. Ne pas laisser faire. Veiller à la caisse de l'État. Veiller au patrimoine de Madagascar. Et qui sait, aller encore plus loin. En exigeant, par exemple, que tout ce qui est dû aux collectivités soit effectivement versé aux collectivités. Les choses seraient meilleures si, de loin, celui qui a inspiré les agents du Trésor, soutient ces derniers dans leurs actions de « contre-pouvoir » de ses conseils avisés. Orlando Robimanana, avec sa technicité, ne peut désormais plus garder le silence. Il a, au contraire, le devoir de poursuivre ce qu'il a commencé* ». Pour *La Gazette*, il est clair que le pouvoir n'a pas renoncé à ponctionner les fonds des sociétés d'Etat pour financer les projets présidentiels et la campagne électorale du mois de juillet, sachant que la caisse du parti présidentiel est

<sup>3</sup> Cf. Revue de presse de février 2015 p. 26 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2015/02/28/31587458.html>

vide. Il en veut pour preuve, l'appel récent du chef de région du Vakinankaratra lancé à 18 opérateurs économiques locaux pour financer les assises régionales du HVM. On assisterait ainsi à la poursuite des pratiques des régimes précédents, qui ont permis d'accaparer les fonds des sociétés d'Etat à des fins personnelles ou politiques au point de provoquer leur faillite. Une attitude qui attisera encore plus la méfiance des bailleurs de fonds, Orlando Robimanana, expert internationalement reconnu, ayant été unanimement loué pour son professionnalisme et sa rigueur. « *Nous refusons de fermer les yeux face à la tentative de violation de la loi dans la gestion des fonds publics. Des efforts ont déjà été faits pour l'amélioration de la gestion publique depuis 2011 et pour nous, le DG Orlando Robimanana est le seul garant de la bonne gestion des deniers publics. C'est d'ailleurs pour cela qu'on le limoge afin de pouvoir débloquent illégalement des fonds publics pour des fins partisans* », réaffirment les représentants du personnel.

La passation de service entre le directeur général sortant, Orlando Robimanana, et son successeur Jean-Pierre Feno, s'est déroulée sous haute tension. Les agents grévistes ont tenté de s'y opposer. Les forces de l'ordre ont usé de poudre dispersante pour que les manifestants permettent à la cérémonie de se tenir.

**14/03 - Le nouveau DG du Trésor annonce qu'il va ouvrir le dialogue et s'engage à respecter la légalité dans la gestion des deniers publics.** « *Comment pourrait-on penser que le nouveau DGT est susceptible de débloquent des fonds publics en dehors du cadre légal ?* », s'indigne le ministre des Finances, qui avait pourtant entériné en conseil de gouvernement les dispositions qui permettaient au ministre en charge des Projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement, président du parti HVM, Rivo Rakotovao, de s'accaparer des fonds du Port de Toamasina grâce à une modification du rattachement des sociétés commerciales à participation publique. Orlando Robimanana s'est efforcé d'apaiser la tension : « *nous sommes des employés modèles et nous nous conformons aux règlements en respectant les lois qui régissent un État républicain. De ce fait, nous nous plions à toutes les décisions prises en conseil des ministres* », a-t-il soutenu.

**16/03 - Le bras de fer entre le personnel du Trésor et le gouvernement continue malgré l'effectivité de la passation de service entre l'ancien et le nouveau directeur.** Le mouvement de grève se poursuit. Un service minimum a pu être instauré pour assurer le paiement des pensions et des traitements des fonctionnaires et débloquent des fonds destinés aux sinistrés des intempéries. « *Nous n'acceptons pas les sanctions infligées aux employés qui se dressent contre l'illégalité et l'abus de certains* », martèle Yves Rabetokotany, porte-parole des grévistes. « *Qui vous dit que dans un ou deux mois, le gouvernement ne va pas encore limoger celui ou ceux qui exigent l'application stricte de la loi dans le déblocage de deniers publics ?* », ajoute un manifestant. Les personnels réclament le limogeage du ministre Rivo Rakotovao, président du parti HVM, qui a fait pression sur le Trésor pour débloquent des fonds hors procédure légale.

Beaucoup s'interrogent sur le renoncement inattendu de Robimanana Orlando, écrit *La Gazette*, à qui, selon des rumeurs, le régime aurait promis un poste d'ambassadeur en échange de sa renonciation. Le pouvoir est en effet à la recherche de candidats ayant une orientation plus économique que politique pour les installer dans ses principales représentations diplomatiques laissées en déshérence depuis plusieurs années.

**27/03 - Trésor public : un compromis a été trouvé entre la nouvelle direction et les grévistes en vue de la reprise de travail.** Les termes de cet accord n'ont pas encore été révélés. « *Cet accord est favorable aux deux parties. Il a pour but, d'instaurer la bonne gouvernance et la transparence* », confie un employé.

## ► **Diplomatie, tension provoquée par les déclarations de l'ambassadeur de France**

**06/03 - Un an après l'accession au pouvoir de Hery Rajaonarimampianina, aucun changement n'a été opéré au niveau des représentations malgaches à l'étranger.** Aucun nouvel ambassadeur n'a été nommé, alors que la plupart des représentations sont gérées par des chargés d'affaires. Béatrice Attalah, ministre des Affaires étrangères, juge urgente les nominations dans plusieurs grands pays. « *Puisque nous avons opté pour une diplomatie économique, les futurs ambassadeurs doivent être capables de relever ce défi. Nos partenaires techniques et financiers ont besoin d'interlocuteurs crédibles et valables* », souligne-t-elle. La ministre déclare vouloir remettre de l'ordre dans la gestion des personnels diplomatiques. Des fonctionnaires en âge d'être admis à la retraite travaillent encore. D'autres, absents de leur bureau depuis plusieurs mois, perçoivent toujours leur traitement. Certains auraient obtenu leur poste grâce à de faux diplômes. D'autres encore ne possèderaient pas le diplôme pouvant justifier leurs émoluments. Depuis des décennies, rappelle *La Gazette*, les nominations dans nos ambassades ont été dominées par le népotisme, le copinage, le favoritisme et le clientélisme politique. Dans le passé, les tentatives d'assainissement ont toujours été laborieuses et souvent vouées à l'échec.

**12/03 - François Goldblatt, ambassadeur de France, réagit au limogeage du directeur général du Trésor :** « un très mauvais signal pour les bailleurs de fonds quant aux orientations futures de l'exécutif. (...) Doit-on y voir un refus d'entendre les appels des bailleurs de fonds à une meilleure gouvernance ? »

**13/03 - L'Ambassadeur de France s'exprime sur le décaissement des aides et la situation de la Jirama, le PND et le PUP, la nomination du nouveau premier ministre et le limogeage du DG du Trésor.**

Interrogé sur la lenteur du déblocage des aides de la communauté internationale, il répond que les bailleurs de fonds, au premier rang la France, l'UE, la Banque mondiale, la Bad, le FMI ont déjà déblocqué ces dernières semaines plus de 100 millions d'euros. Une somme considérable qui est à la disposition de l'Etat malgache. « C'est le principe même de l'aide budgétaire que de servir à répondre à un certain nombre de priorités. (...) Si, parmi ces urgences et ces priorités, figurent les conséquences de la situation météorologique effectivement désastreuse que nous connaissons depuis maintenant deux mois et demi, cela fait partie de ressources dans lesquelles l'Etat peut puiser. Encore faut-il qu'il n'y ait pas au même moment un épouvantable tonneau des Danaïdes qui fait que, au moment même où l'aide est versée, cette aide s'évapore dans des tuyauteries improbables, qui font que nos efforts collectifs sont réduits à néant par des dysfonctionnements que tout le monde connaît, que tout le monde peut chiffrer et au premier rang desquels, il faut citer, et ce n'est pas le seul, la Jirama. (...) Je ne crois pas que je sois dur sur la Jirama, c'est la Jirama qui est dure avec nous, avec les Malgaches, avec Madagascar. L'estimation de l'évaporation, pour rester aimable, qui a lieu chaque année à la Jirama au rythme actuel, c'est 140 millions d'euros. C'est un peu plus du double de ce que l'Union européenne a décaissé fin décembre, et même si vous regardez ce que le FMI envisage de faire pour Madagascar, (...) c'est à peu près 250 millions d'euros. Et quand vous songez que le puits sans fond de la Jirama absorbe à lui tout seul 140 millions d'euros, qu'est-ce que vous en déduisez ? Est-ce que vous en déduisez que c'est l'aide internationale qui est insuffisante, ou est-ce que vous en déduisez plutôt que les Danaïdes font la fête toute l'année ? A vous de décider, moi je sais ce que je dois penser de cette situation. (...) Dans l'affaire de la Jirama, on sait très bien où cela se passe, comment ça se passe et avec qui. Donc c'est une question de volonté et je lance vraiment un appel pour que les autorités, au meilleur niveau, se saisissent de ce problème, parce que ce scandale est de nature et d'une ampleur telle que, je vous l'assure, il y a un risque non négligeable que les bailleurs de fonds soient découragés d'agir ».

**S'agissant du PND et le PUP (Programme d'Urgence Présidentiel), il déclare :** « Ce sont des documents intéressants. (...) Personne n'est contre une ambition globale d'un pays », estime-t-il. Avant d'indiquer : « Les deux documents sont des documents de bonne qualité, intéressants à lire, à parcourir, qui font un bon diagnostic de la situation. Mais au fond, quand on a terminé de les lire, on n'est pas infiniment plus avancé ». Et enfin : « Donc j'ai envie de dire que la lecture des deux documents déclenche une réaction, me semble-t-il, consensuelle, mais où cela nous mène-t-il exactement ? (...) Ce que j'aurais aimé pouvoir lire, déchiffrer, analyser de la part du gouvernement, cela aurait été des documents beaucoup plus simples, en forme de fiches de quelques pages ou consistant en de simples rectos-versos avec, sur 15 lignes, la description des principaux problèmes et, sur 25 lignes, les mesures à prendre dans chaque secteur: 10 mesures sur l'élevage, 10 mesures sur le tourisme, 10 mesures sur la fiscalité...etc. et là, je saurais, si c'était le cas, où le gouvernement veut en venir ».

**Au sujet de la nouvelle équipe gouvernementale :** « L'arrivée du nouveau Premier ministre, jusqu'au limogeage du DG du Trésor, marque une authentique volonté de relancer la politique de réforme avec un sentiment d'urgence (...). C'est encore un peu tôt pour être tout à fait sûr de la façon dont les choses vont se dérouler. Mais j'observe que s'il y a eu des occurrences problématiques, s'il y a eu des moments où le navire a failli à nouveau tomber, le navire s'est néanmoins redressé depuis l'arrivée du nouveau Premier ministre. Prenons l'exemple de l'alerte salutaire lancé par le Trésor Public. Elle a fonctionné (...). La chose a été mise sur la place publique. La tentative de rapt qui était envisagée n'a pas eu lieu, en tout cas pas encore. (...) Pour l'instant, j'observe que le Premier ministre, avance résolument, en tout cas jusqu'au limogeage du DG du Trésor (...) Chaque fois que le Premier ministre a annoncé qu'il allait prendre une mesure, jusque-là, il l'a effectivement mise en œuvre. Lorsque le Premier ministre dit qu'il va convoquer tout à tour les responsables des grands Corps de l'Etat (...), il le fait, il leur tient à chaque fois le même discours de rigueur et de mise en garde ».

**14/03 - Le Premier ministre réplique aux déclarations de l'ambassadeur de France, qu'il juge déplacées :** « Madagascar est un Etat de droit et souverain. Je lance un appel à tous nos collaborateurs internationaux de respecter cela, car c'est cela la diplomatie. Moi par exemple je ne peux pas et ne m'ingérerai jamais dans les affaires internes d'un pays. C'est une règle diplomatique, cela ne se fait pas », a-t-il fulminé.

Le fait que Hery Rajaonarimampianina ait préféré garder le silence, laissant son premier ministre répliquer, intrigue L'Express. L'application des règles diplomatiques devrait conduire à la convocation de François Goldblatt par le ministre des Affaires étrangères pour explication, mais il est probable que le pouvoir fera preuve de prudence, dans la perspective du Sommet de l'OIF qui doit se tenir à Madagascar en 2016 et à l'approche de l'ouverture de la semaine de la Francophonie.

Tribune écrit : « Bien que tout ce qu'il dit soit plus que vrai, la tradition diplomatique veut qu'il ne sied pas à un ambassadeur en place de critiquer ouvertement la décision d'un régime et de se mêler d'une affaire in-

terne d'un pays souverain ». Le site ajoute cependant : « *Quand on passe le temps à « mendier », quand la corruption, le népotisme et l'affairisme en tous genres font office de normalité, il faut s'attendre à ce genre de réaction* ». Un opposant malgache qui aurait tenu de tels propos aurait très vite trouvé la porte de la prison ou subi des représailles bien senties...

Pour le Mouvement des citoyens malagasy de Paris sur son blog<sup>4</sup>, « *M. Goldblatt est pris en flagrant délit d'ingérence. La Françafrique est bien vivante* ».

La Gazette estime en revanche que l'ambassadeur de France est dans son droit lorsqu'il exige que des garanties soient fournies par le pouvoir quant à la transparence, à l'usage et à l'impact des aides financières apportées par les bailleurs de fonds. La réaction épidermique du ministre ne peut, d'après le quotidien, que raviver la prudence de ces derniers.

**16/03 - La ministre des Affaires étrangères confirme avoir « invité » l'ambassadeur de France** afin qu'il s'explique sur ses déclarations. La ministre a adressé un rapport à son homologue français.

**17/03 - France-Madagascar : relation tendue.** À l'instar du Premier ministre et de ses ministres, Hery Rajaonarimampianina a réitéré que Madagascar est un pays souverain et indépendant et il voit mal un ambassadeur de Madagascar basé à l'étranger faire des commentaires sur la nomination ou le limogeage d'un fonctionnaire étranger. En réplique aux jugements sévères portés par le diplomate sur la gouvernance du pays, le chef de l'Etat déclare : « *C'est son avis personnel, nous discutons avec les bailleurs de fonds et je peux vous affirmer qu'ils ne partagent pas du tout cet avis* ». Aucune réaction n'a été enregistrée du côté français.

**18/03 - « Les propos tenus par l'ambassadeur de France et les réactions des autorités étatiques malgaches qui s'en sont suivies ne devraient pas prendre plus d'ampleur »**, déclare Amédée Ramihone Andriamisa, enseignant en relations internationales. Un point de vue partagé par Harimanana Ranirihari-nosy, enseignant en droit et relations internationales à l'Université d'Antananarivo. « *Selon moi, les réactions des responsables étatiques sont une manière de se protéger, juste pour montrer qu'ils sont soucieux de la souveraineté nationale* ». Et d'ajouter que l'objectif de l'ambassadeur était probablement de réaffirmer la prééminence de la France dans le paysage diplomatique malgache. Mais pour les deux universitaires la prise de position de François Goldblatt ne devrait pas être prise à la légère. La France reste le premier bailleur bilatéral de Madagascar et l'un des poids lourds politiques et économiques de l'UE. Madagascar ne peut se priver du soutien de la France pour mener à bien la préparation du Sommet de l'OIF en 2016.

Pour *La Nation*, « *tout le monde sait que les dirigeants de la Grande Ile peuvent évoquer indéfiniment cette notion de souveraineté, alors qu'au moindre sinistre, ils vont appeler au secours à la communauté internationale pour demander de l'aide. Madagascar a été un pays constamment assisté. Même pour les besoins les plus fondamentaux de son peuple, le pays a souvent besoin de l'aide internationale. Il est plus que logique que cette même communauté internationale ait le sentiment d'avoir son mot à dire sur la gestion du pays. Sans argent, on ne peut jamais défendre sa souveraineté* ».

**19/03 - Après ses déclarations controversées, l'ambassadeur de France engage une opération séduction.** Des séquences « *tout sourire* » avec les chefs de l'exécutif font le tour du Web. François Goldblatt semblent s'employer à rectifier le tir et à faire oublier les propos sévères tenus sur la gouvernance du pouvoir. Tout atteste que de part et d'autre on souhaite tourner la page et afficher une entente retrouvée.

**27/03 - Moov affirme que les ambassadeurs malgaches jouissent d'une rémunération parmi les plus élevées au monde.** « *Des prises de responsabilités médiocres pour un salaire très élevé* ». Le site avance le chiffre de 17.000 euros mensuels. Partir en mission diplomatique à l'étranger, telle serait l'ambition suprême des hommes politiques malgaches. Nombre de postes ont été attribués par népotisme à des personnes ne possédant ni les diplômes ni l'expérience requis. Des postes sont occupés par des agents d'un même cercle familial qui auraient dû faire valoir leurs droits à la retraite, d'autres, inamovibles, perçoivent un traitement alors qu'ils ne sont plus en activité. Certains cumulent des fonctions incompatibles entre elles. « *Ces ambassades, au lieu de servir le pays, ont, pendant plusieurs années, pillé les finances de l'Etat au bon gré des dirigeants successifs qui n'ont jamais eu la volonté d'assainir la diplomatie malgache. Elles sont devenues des destinations privilégiées d'agents magouilleurs et le théâtre des voleurs en col blanc. (...) Le nombre pléthorique du personnel, comme par exemple à Washington avec une quinzaine d'agents, et à New York une vingtaine, intriguent beaucoup. (...) La pratique de la mauvaise gouvernance s'exporte hors du territoire national* », écrit *La Nation*. Selon *Midi*, un ambassadeur malgache actuellement en poste à l'étranger vient de se faire prendre dans les filets de la lutte anti-corruption.

<sup>4</sup> <https://mcmparis.wordpress.com/>

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

### **► Droits des femmes, santé**

**05/03 - Création d'un service intégré de prise en charge des mineurs victimes de violences sexuelles à l'hôpital de Befelatanana d'Antananarivo. Une première à Madagascar.** Le service, disponible 24h/24 et 7 jours sur 7, garantit une discrétion totale. Sa mise en place a été appuyée par l'UNICEF. Des services similaires seront prochainement ouverts dans les chefs-lieux des ex-provinces où les statistiques de violences sexuelles sont préoccupantes. Les violences sexuelles sur des enfants touchent toutes les classes sociales. Elles concernent les abus sexuels et les viols mais également l'exploitation sexuelle et les mariages précoces forcés. 14 % des jeunes filles de 15 à 19 ans en sont victimes. Une jeune fille sur deux est mariée ou en union avant l'âge de 18 ans et une fille sur trois est concernée par les grossesses précoces. Les conséquences peuvent parfois être dramatiques dans la mesure où les grossesses précoces constituent la première cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans. Sur les dix femmes qui décèdent chaque jour de causes liées à l'accouchement, trois sont des adolescentes.

**09/03 - Journée internationale des droits des femmes : Madagascar en queue des 16 signataires du Protocole de la Sadc sur le genre et le développement, adopté en 2008.** Le document engageait les pays membres à atteindre 28 objectifs, parmi lesquels « l'accès à l'emploi, l'hygiène maternelle, l'éducation et la prise de décision », rappelle la représentante de Gender Links. « Trois points sont les plus alarmants : la gouvernance ou le fait de donner à la femme les pleins pouvoirs de gérer, au niveau local, communal ou régional, la santé et l'accès à l'hygiène. La plupart des femmes enceintes porteuses du virus du Sida n'ont pas accès aux traitements ARV et ne peuvent donc éviter la transmission du virus à leur bébé, car les médicaments n'arrivent pas à couvrir tous les malades », explique Noro Ravaozanany, consultante auprès de Focus Development. « Parmi tous les pays membres de la Sadc, Madagascar est parmi les cinq derniers qui négligent l'importance de la décision de la femme. Or, l'opinion publique considère que la situation ne leur est pas défavorable », déplore-t-elle. Onitiana Realy, ministre de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme, annonce que les 28 objectifs vont faire l'objet d'une évaluation. « Le non-respect du droit de la femme est facteur de ralentissement du développement de notre pays », met-elle en garde.

**14/03 - 83 médecins du ministère de la Santé sont formés pour la prise en charge des victimes de viols dans quatre régions, avec l'appui de l'Unfpa.** L'ampleur de la violence sexuelle inquiète aussi bien la population que les autorités. La prise en charge d'un cas de viol va du médical au judiciaire. Selon l'hôpital universitaire de gynécologie obstétrique de Befelatanana, 541 cas de viol ont été pris en charge en 2014. Sur ce total, 513 concernent des mineures, dont 263 sont âgées de 5 à 14 ans. Sur ces 541 cas, 55 grossesses ont été enregistrées, 64 ont contracté des MST et la plupart des victimes sont atteintes de troubles psychologiques. La prise en charge médicale exclut l'avortement. Seule la Justice peut en décider.

**25/03 - Plus de 4,7 millions de dollars du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en faveur de la santé maternelle et néonatale.** Sur ce montant, 2 millions de dollars seront consacrés aux médicaments de santé maternelle et aux produits contraceptifs. Les activités du plan d'action contribueront essentiellement à réduire la mortalité maternelle et néonatale et à offrir des méthodes modernes de contraception. Selon l'OMS, le niveau de mortalité infanto-juvénile à Madagascar atteint le taux préoccupant de 106 pour 1000 pour les enfants des ménages les plus pauvres.

**19/03 - Le nombre de cas de tuberculose diagnostiqués a augmenté de 4% en 2014.** 28.692 cas ont été diagnostiqués l'année dernière contre 27.585 en 2013. Pour mémoire, le taux de réussite du traitement dans la Grande Ile était de plus de 82% en 2013, des résultats en dessous de l'objectif fixé par l'OMS qui se fixe comme norme un taux de guérison de 85%.

### **► Traite des êtres humains**

**06/03 - Adoption par le conseil de gouvernement du décret portant création du Bureau national de lutte contre la traite des êtres humains** dont les missions seront de lutter contre le travail domestique, le proxénétisme, les adoptions illégales, le mendicité forcée, les trafics d'organes et d'êtres humains, les servitudes aux fins de remboursement de dettes, les formes d'esclavage moderne. Il permettra de mieux coordonner les actions du gouvernement, de la société civile et des organisations internationales. Il prévoit également la facilitation de l'accès des victimes et de leurs proches à l'accompagnement, à la justice et à la réparation du préjudice subi. L'OIM compte effectuer sans plus attendre un état des lieux de la traite des personnes dans le pays, afin de définir l'envergure du chantier à mettre en œuvre. Le gouvernement annonce qu'il prendra en charge 2,5% du coût de ce programme, estimé à 595.000 dollars ; il compte sur les partenaires étrangers pour combler le gap. *Tananews* juge cette implication financière dérisoire et indique

que le budget total estimé ne représente que 77% des dépenses d'une session parlementaire ou 7% du budget nécessaire à l'acquisition des 4x4 des députés. Le décret adopté fait suite à la ratification par Madagascar en octobre 2013 de la Convention internationale sur la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille. L'étape suivante avait été le vote, en janvier 2015, de la loi sur la traite des êtres humains. Le représentant de l'OIM à Madagascar, a salué « *une avancée significative* ». Le plan national de lutte contre la traite a été élaboré par un comité ad hoc instauré en juillet 2013. Les Etats-Unis ont contribué financièrement à ce chantier.

**Travail à l'étranger : un vaste réseau clandestin d'émigration démantelé par la police.** Une agence de placement de la capitale envoie depuis des années des travailleuses malgaches à l'étranger. 82 faux passeports ont été découverts. Ils étaient accompagnés de faux certificats de résidence et de scolarité destinés à des travailleuses prêtes à s'envoler pour la Lybie, le Koweït et l'Arabie Saoudite. Au moment de la fouille, ces pièces administratives étaient encore vierges mais déjà signées. Huit femmes, ont été arrêtées et ont comparu devant le tribunal. Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt. Pour mémoire, le gouvernement a interdit au mois d'août 2013 tout envoi de travailleurs malgaches à l'étranger. Entre 2009 et 2014, 40 décès de travailleuses migrantes ont été enregistrés.

**10/03 - « Il faut autoriser les travailleuses et travailleurs domestiques au Liban à former un syndicat », écrit l'ONG Human Rights Watch<sup>5</sup>.** « *Les autorités libanaises devraient autoriser la création d'un syndicat de travailleuses et travailleurs domestiques, qui ne bénéficient pas des protections fournies par le code du travail libanais, ont déclaré plus de cent organisations non gouvernementales. Garantir le droit à la liberté d'association pour les travailleurs domestiques contribuerait à renforcer les mécanismes de protection juridique pour ces personnes, dont bon nombre font l'objet d'exactions dans ce pays. Le 29 décembre 2014, six travailleurs libanais ont soumis une requête au ministère du Travail pour former ce syndicat. Avec le soutien de l'OIT, de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), et de la Fédération nationale des syndicats, des ouvriers et des employés au Liban (Fenasol), environ 350 travailleurs domestiques de diverses nationalités se sont réunis pour le congrès constitutif du syndicat le 25 janvier 2015. Mais les membres du syndicat ont indiqué qu'ils n'avaient reçu aucune réponse à leur requête, et le ministre du Travail Sejaan Azzi dénoncé le syndicat comme illégal, selon les médias* ». Les employées de maison malgaches comptent parmi les victimes des mauvais traitements qui leur sont infligés au Liban comme dans plusieurs pays du Golfe.

**16/03 - Trente domestiques malgaches détenues au Koweït. Leurs familles interpellent les autorités.** Elles se sont enfuies de chez leurs patrons en raison de la maltraitance subie. Faute de papiers d'identité, elles se sont retrouvées en situation irrégulière et ont été incarcérées. Elles ne sont autorisées à téléphoner qu'une à deux fois par mois et uniquement à l'intérieur du territoire koweïtien où il n'existe pas de consulat malgache. « *Cela va faire un an que trente femmes malgaches sont en prison. Je l'ai appris par un coup de fil de l'une d'entre elles. Puisqu'elle n'a pas le droit d'appeler sa famille à Madagascar, c'est moi qui lui sert d'intermédiaire avec sa famille* », confie, au téléphone, Marie Odette Razanabololona, alias Malala. Selon elle, ces ressortissantes malgaches ont été placées dans un centre de rétention en attendant que leurs patrons ou leurs proches règlent leur situation. Le délai étant dépassé, elles auraient été jetées en prison. D'après les informations recueillies sur place, une amnistie générale a été promulguée le 25 février, fête nationale koweïtienne, laquelle s'applique aux détenus de droit commun et aux étrangers en situation irrégulière. Le départ de ces 30 Malgaches a été refusé faute de billet d'avion. Deux d'entre elles, prises en charge par leur famille, ont pu rentrer au pays. Des démarches auraient été entreprises depuis 9 mois auprès du ministère de la Fonction publique, qui n'a pas donné suite. Interrogé, le ministère affirme ignorer cette affaire.

**23/03 - Une ressortissante malgache décède au Liban après avoir renouvelé son contrat de travail comme employée de maison. Ses proches craignent que le corps ne soit jeté à la mer.** La défunte, âgée de 39 ans, mère de trois enfants, aurait renouvelé son contrat de travail après avoir passé 3 ans dans le pays. La famille a reçu un appel de l'une de ses amies annonçant son décès par asphyxie. La mère de famille ne se serait jamais plainte de son travail ni de son état de santé. Ses proches affirment qu'elle a toujours envoyé de l'argent, jusqu'à deux jours l'annonce du décès. La famille n'est pas parvenue à contacter l'agence de placement. Passé un certain délai, les corps non récupérés sont jetés à la mer. Les ministères concernés n'ont pas réagi face à cette situation. Le syndicat des professionnels diplômés en travail social (SPDTS) a enregistré 36 ressortissantes malgaches et quatre hommes décédés dans les pays du Golfe et au Liban entre 2009 et 2014. La plupart des corps n'ont été rapatriés que plusieurs mois après le décès, faute de moyens financiers, alors que le contrat de ces gens de maison stipule que « *l'employeur doit payer les frais de renvoi du corps et l'agence de placement doit demander une autopsie* ».

<sup>5</sup> Cf. <http://p0.storage.canalblog.com/03/33/448497/102751594.pdf>

## ► Droit à l'eau

**24/03 - Accès à l'eau : le ministère de l'Eau, de l'hygiène et de l'assainissement admet qu'il y a un ralentissement de l'accès des Malgaches à ce droit fondamental.** L'eau potable n'est pas encore une priorité de l'État. 70% des fonds alloués au secteur viennent de l'extérieur. Le pays chiffre ses besoins à 800 millions de dollars d'ici 2019. Selon les techniciens, la Grande Ile pourrait cependant ne pas dépendre des aides extérieures pour financer l'accès à l'eau potable de sa population. Un ingénieur hydraulicien a remis sur le tapis la question de l'exportation de l'eau. « *Nous rejetons dans la mer 10 m<sup>3</sup> d'eau par seconde. Si nous vendons cette eau, nous pouvons utiliser l'argent que nous en retirerons pour assurer l'approvisionnement en eau dans les régions qui en manquent* », argumente-t-il. « *Nous sommes capables de subvenir à nos besoins* », a-t-il ajouté. Seuls 46% de la population accèdent à l'eau. La vulnérabilité des ressources, l'inégalité d'accès entre milieu urbain et milieu rural ainsi que la faible qualité des services publics et la non-pérennisation des infrastructures constituent les principaux défis à relever. L'objectif du ministère est de réaliser l'accès à l'eau potable pour 68% de la population à l'horizon 2019, 67% d'accès à l'assainissement et à l'hygiène et 100% sans défécation à l'air libre.

## ► Gouvernance

**04/03 - Le Premier ministre Jean Ravelonarivo réitère et amplifie les mises en garde adressées aux hauts responsables publics.** Après les magistrats, les forces de l'ordre et les agents de la douane et du fisc, ce sont les chefs de région et les administrateurs civils qui ont été convoqués à la Primature pour s'entendre dire, d'une voix menaçante : « *Éloignez-vous de la corruption et des petits intérêts, et pensez maintenant à faire quelque chose pour votre pays, et à respecter votre travail. C'est un conseil mais également un avertissement que je lance* ». Il a incité les ministres, chefs de région et chefs de districts à remplacer leurs collaborateurs défaillants. Les trois derniers conseils des ministres ont déjà entériné un grand nombre de limogeages. « *L'objectif consiste à instaurer l'État de droit qui est un objectif que nous avons fixé avec la communauté internationale* », souligne Jean Ravelonarivo.

**Le 6 mars décrété par le mouvement citoyen Wake Up Madagascar « Journée nationale contre l'octroi de 4x4 aux députés ».** Le mouvement, qui s'était déjà signalé par un appel à manifester contre les délestages dans la capitale, a lancé son appel à travers les réseaux sociaux. « *Je m'oppose à l'octroi de 4x4 aux députés. Mon pays a besoin d'argent. Nous invitons tout le monde à participer à cette action* », tel est le message qui apparaît sur l'affiche publiée sur sa page Facebook, accompagné du hashtag #no4x4. Un logo est proposé en ligne et les manifestants sont invités à l'apposer sur leur véhicule et à l'afficher en public. Le mouvement invite les automobilistes à faire retentir leur klaxon et à rouler vers l'Assemblée nationale en signe de protestation. Il invite également chaque piéton à ouvrir son parapluie. Née sur Facebook en 2013, l'initiative Wake Up Madagascar commence à faire parler d'elle. Ses actions, organisées pacifiquement, n'ont d'autre objectif que d'attirer l'attention du pouvoir sur les problèmes vécus par la population. Ses animateurs soutiennent « *la vulgarisation des formes modernes de contestations, d'interpellations par et pour les citoyens au bénéfice de l'intérêt commun* ».

**07/03 - Pour Midi, la manifestation organisée par Wake Up Madagascar n'a pas connu le succès escompté,** malgré les échos favorables recueillies par cette initiative auprès de l'opinion. L'association ne se déclare pas vaincue et annonce qu'elle poursuivra ses actions de sensibilisation.

**04/03 - Projet de modernisation et de mise en concession des deux principaux aéroports de Madagascar, Ivato Antananarivo et Nosy-Be : « la magouille du siècle ? », s'interroge La Gazette.** Les observateurs sont intrigués par la grande discrétion qui a entouré l'appel d'offres lancé dans un quotidien local, pour ce projet chiffré entre 150 et 200 millions euros, le plus important investissement jamais réalisé à Madagascar. Il se dit que le marché a déjà été promis à la France, alors que le Japon était sur les rangs de longue date pour réaliser les travaux d'extension de l'aéroport d'Ivato, projet suspendu par les événements de 2009. Les grands groupes français Vinci et Bouygues seraient en bonne position pour remporter la mise. Leader mondial de la construction, le premier est peu connu à Madagascar. Seule une de ses filiales est intervenue dans la Grande Ile, pour l'aménagement du marais Masay. Le second, en revanche, est le traditionnel partenaire du pays en matière de construction, routière notamment, à travers sa filiale Colas. Deux Français militeraient chacun pour Vinci et Bouygues : Patrick Leloup et Philippe Leclerc. Le premier est l'homme d'affaires qui s'est d'abord distingué lors de la préparation des Jeux des Iles de l'Océan Indien de 1990 à Madagascar, avant d'être considéré comme un proche d'Andry Rajoelina après les événements de 2009. Le second a fait son apparition dans le paysage politique et le milieu des affaires en 2009 pour intégrer également l'entourage d'Andry Rajoelina. Patrick Leloup a quitté Andry Rajoelina pour rejoindre Hery Rajaonarimampianina après que le divorce ait été consommé entre l'ancien président de la Transition et le nouveau chef de l'Etat. Le Mapar lui en veut pour cette « *trahison* » et surtout pour le peu de considération

qu'il accorde aux Malgaches, qualifiés par lui de « *babakoto* » [singes]. Philippe Leclerc a rejoint Hery Rajaonarimampianina lorsque ce dernier était encore ministre des Finances. Cet avocat est présenté, à tort ou à raison, comme l'auteur du plagiat du discours de Nicolas Sarkozy par Hery Rajaonarimampianina lors de son investiture. Pour ce projet de modernisation des aéroports, les deux hommes seraient soutenus par d'autres lieutenants du Président. Patrick Leloup, qui roulerait pour Bouygues et sa filiale Colas, aurait dans son camp Roland Ratsiraka, ministre des Travaux publics, et le propriétaire d'un palace de Nosy-Be, très proche du chef de l'Etat. Philippe Leclerc militerait pour Vinci avec l'appui de l'avocat binational Henry Rabary-Njaka, directeur de cabinet de la Présidence, de Rivo Rakotovao, ministre des Projets présidentiels, et d'Ulrich Andriantiana, ministre des Transports. Roland Ratsiraka aurait déjà engagé les procédures pour signer le contrat mais aurait dû renoncer in extremis. *La Gazette* rappelle qu'en dépit de la lutte contre la corruption dans le monde, des commissions de 7 à 10 % sont toujours de rigueur. Elles constitueraient la principale source de revenus des hommes d'affaires qui financent les activités des politiques, notamment leurs campagnes électorales.

**06/03 - La consommation de gasoil dans les centrales thermiques de la Jirama explose.** Des compteurs seront installés sur les générateurs d'électricité de la société d'Etat et de ses partenaires privés. Cette mesure sera prise pour contrôler la consommation réelle en gasoil dans les unités de production d'électricité, d'après le ministre des Finances et du budget. « *La consommation de gasoil de la Jirama était de 1 600m<sup>3</sup> en août 2014. Ce chiffre est passé à 3 400m<sup>3</sup> en septembre, 4 800m<sup>3</sup> en octobre, 5 500m<sup>3</sup> en novembre, pour finir à 7 000m<sup>3</sup> en décembre* », révèle le ministre, pour qui les détournements de carburant sont une évidence. A ce problème s'ajoute le fait que 35% de la production d'électricité n'est pas commercialisée, en raison des vols d'énergie provenant de branchements illicites.

**10/03 - 200 sociétés usurpent le statut d'entreprises franches et profitent ainsi de différentes incitations fiscales.** 350 entreprises exportent sous ce régime alors qu'elles ne sont que 150 à bénéficier réellement du statut. La fraude porte sur des montants considérables et constitue une perte non négligeable pour le budget de l'Etat, qui souffre déjà d'un taux de pression fiscale parmi les plus faibles du continent.

**06/03 - Gendarmerie : 824 déclarations de patrimoine déposées auprès du Bianco, tous grades confondus.** Une démarche médiatisée qui entre dans le cadre de la campagne du Premier ministre en faveur de la lutte contre la corruption.

**18/03 - Bois de rose : les militaires de la « Task-Force » réintègrent leurs casernes après une mission controversée menée dans la région SAVA depuis 2011.** Envoyés dans la région SAVA, pour composer la « Task-Force » et la Brigade Mixte de Contrôle Forestier, ils avaient pour mission de sécuriser les stocks de bois de rose et d'ébène. Le conseil de gouvernement souligne que malgré leur présence et les actions qu'ils ont entreprises, l'exploitation des bois précieux perdure. Certaines sources dénoncent la complicité de ces militaires avec certains trafiquants. Certains ont étalé leur richesse au retour de leur mission.

**19/03 - Les marchés fictifs et les surfacturations ont fait perdre à l'Etat au moins 1,2 milliards Ar en 2014, selon le responsable du Samifin,** la structure chargée des renseignements financiers et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Marchés fictifs, surfacturations et acquisition de marchés par le responsable des marchés publics à son profit ou à celui de ses proches ont été très prospères du temps de la Transition mais ils persistent encore, déplore-t-il. Le montant avancé pour 2014 semble encore loin de la réalité mais c'est celui des délits prouvés et transmis aux autorités judiciaires. Pour l'instant, celles-ci n'ont pas réagi et le Samifin n'a pas le pouvoir d'intervenir pour faire accélérer leur instruction.

**19/03 - Consommation excessive et inexplicquée de gasoil par la Jirama : lancement d'un audit avec le concours du Bianco.** Une équipe mixte de contrôle, composée de différentes institutions, se rendra sur les 114 sites de la Jirama pour constater la consommation réelle de gasoil en comparaison de l'électricité produite. A l'issue de ces missions, des sanctions pourront être prononcées à l'encontre des responsables de vols de carburants. Des groupes électrogènes vétustes, à l'origine de certaines surconsommations, pourraient être remplacés. En outre, deux équipes de Task Force composées de 40 vérificateurs ont été mises sur pied pour faire la chasse aux branchements illicites sur le réseau.

**20/03 - Ouverture officielle de l'année judiciaire : les magistrats et le ministère reconnaissent l'existence de dysfonctionnements.** A l'occasion d'un échange avec les magistrats, Noeline Ramanantenasoa, ministre de la Justice, a affirmé être prête « à œuvrer pour redorer le blason de la justice. Le chef de l'Etat a rappelé que l'assainissement du secteur, parmi les plus gangrenés par la corruption, fait partie des exigences incontournables des bailleurs de fonds. Il souligne que la synergie entre la justice et les forces de l'ordre sont nécessaires dans un Etat de droit. Une manière, notamment, d'éradiquer les vindictes populaires. « *L'un ne devrait pas torpiller le travail de l'autre. Il n'y aura pas de confiance mutuelle si la situation reste la même* », ajoute-t-il.

**23/03 - 32.000 euros et un peu moins de 36.000 dollars saisi sur un ressortissant chinois en partance pour Hong Kong via Maurice.** Les textes autorisent chaque passager de quitter Madagascar avec au maximum l'équivalent de 7.623 euros. L'opérateur épinglé possède le statut de résident.

## ► Vindictes populaires, justice

**02/03 - Justice populaire à Mananara Nord. Bilan : 6 morts dont 3 carbonisés et 2 blessés hospitalisés.** Les victimes sont de « *présomés voleurs en fuite, ayant blessés gravement par balles, un opérateur économique* ». Une foule en furie s'est ruée devant le commissariat de police pour réclamer qu'on lui livre les trois voleurs appréhendés, menaçant d'incendier le bâtiment. L'état de santé de l'opérateur a nécessité une évacuation sanitaire d'urgence à Antananarivo. Incapables de maintenir l'ordre et de contenir la foule déchaînée, les responsables du commissariat ont décidé de libérer les trois individus et de les livrer aux manifestants. Ils ont été roués de coups jusqu'à ce que mort s'ensuive et leurs cadavres ont été brûlés à l'aide des pneus. D'autres malfaiteurs qui auraient participé à l'assassinat d'un agriculteur ont été arrêtés dans une commune proche et ont été eux aussi victimes de la vindicte populaire alors qu'ils étaient sur le chemin du commissariat de police de Mananara. Les familles des agents de police ont été placées dans des lieux sécurisés. Ce drame n'est pas le premier dans cette localité. Durant la période de Transition, 17 cas de vindicte populaire ont été recensés par les autorités locales.

**Six éléments d'élite du Groupe de sécurité et d'interventions spéciales (GSIS) ont été dépêchés à Mananara Nord.** Le gouvernement a affrété un avion spécial pour les acheminer. Les forces de l'ordre ont repris, non sans mal, le contrôle de la ville. Les autorités administratives sont également intervenues. « *Nous avons organisé des réunions avec des représentants de la population, pour arrêter le massacre* », indique la députée Sidonie Raharinirina. La population a renoncé à demander la tête de l'un des suspects en détention provisoire au terme d'une négociation qui a duré trois heures, avec la participation des agents pénitenciers et des forces de l'ordre. Un couvre-feu a été décrété.

**11/03 - Dix-sept personnes détenues à Toamasina pour les affaires de vindicte populaire à Mananara Nord.** Huit d'entre elles ont participé directement à ces actes qui ont coûté la vie à six hommes. Les autres sont considérées comme des complices ayant incité la population à la haine. Elles ont été arrêtées par les éléments du GSIS. Après enquêtes préliminaires, leur dossier a été transféré à Toamasina pour des raisons de sécurité. La prison locale est encore fragilisée par les récents événements. L'Etat-major mixte opérationnel de la région Analanjirifo a loué un bateau pour ce transfert.

Une centaine de manifestants se sont rassemblés devant les bureaux de la gendarmerie de Fénérive-Est pour exiger la libération des 17 personnes gardées à vue. La foule a cédé après quelques heures de vifs débats avec le maire et le chef de district. Les forces de l'ordre avaient bouclé les lieux, classés zone rouge.

**03/03 - Une famille échappe à la justice populaire.** Les parents d'une enfant de quatre ans, kidnappée dans la cour du domicile familial, dans la banlieue d'Antananarivo, ont échappé de justesse à une vindicte populaire. Une centaine de personnes en furie s'en est prise au véhicule emprunté pour récupérer leur fille. La désinformation et les rumeurs ont mis la population en furie. La tentative d'intervention de la police n'a fait qu'accroître la tension. Les locaux du commissariat ont été lapidés. Le groupe d'intervention de la police nationale a été appelé en renfort. Le principal suspect a été arrêté.

**Dans le district de Mahanoro, deux présumés bandits armés ont également été victimes de la vindicte populaire.** Ils étaient accusés de vol, de coups et blessures à l'encontre d'opérateurs de girofle. Une trentaine de jeunes, hommes et femmes, les ont tabassés à mort. La population vit dans la peur des représailles et de la vengeance de la part des complices.

**05/03 - Le secrétaire d'Etat à la Gendarmerie, le général Didier Paza, rappelle que « dans un Etat de droit comme le nôtre, la justice populaire n'est pas tolérée et ternit gravement l'image de Madagascar. Il appartient au système judiciaire de juger les coupables selon la loi et de sanctionner en conséquence. Il faut protéger à tout prix les suspects même si nous sommes victimes de surnombre ».** La société civile réitère que les actes de vindicte populaire sont le fruit de la méfiance générale de la population envers le système judiciaire, gangréné par la corruption. Les citoyens estiment, à tort ou à raison, que les coupables seront relâchés après avoir soudoyé les forces de l'ordre et la justice. Les responsables des arrestations ou les plaignants risquent par la suite d'être victimes de représailles de la part des malfaiteurs remis en liberté.

**05/03 -Echauffourées à Ilakaka, ville-champignon née de l'exploitation des mines de saphir.** Après avoir appris l'arrestation du présumé auteur de l'assassinat d'un opérateur économique et d'une femme, plusieurs dizaines de personnes se sont rendues au bureau de la Gendarmerie nationale. Les manifestants

ont exigé que le suspect leur soit livré. Des renforts ont été dépêchés sur place pour maîtriser la foule en furie et éviter une vindicte populaire.

**09/03 - La foule exécute cinq malfaiteurs qui venaient de braquer trois opérateurs circulant à moto.** À court de munitions après avoir échangé des coups de feu avec des gendarmes appuyés par des éléments du Détachement autonome de sécurité (DAS), cinq individus, armés de Kalachnikovs et de pistolets automatiques, ont été lynchés à mort sitôt tombés dans les griffes d'une foule déchainée. Leurs armes sont entre les mains des forces de l'ordre et le butin du braquage a été récupéré. L'un des voyageurs est grièvement blessé.

**21/03 - Passé à tabac par des militaires en furie, un suspect succombe à ses blessures.** Capturé par un fokonolona de Toliara après une longue cavale, l'individu, recherché pour le meurtre d'un élément des forces armées, s'est fait rouer de coups par les frères d'arme du défunt alors qu'il devait être livré à la gendarmerie. Agonisant, il a été laissé pour mort par ses agresseurs. Des attaques à main armée, mêlées de meurtres, ont été imputées au jeune homme lynché à mort. Une double enquête est ouverte. La gendarmerie travaille d'une part sur le meurtre à l'origine de cette vindicte populaire, elle est à la recherche d'autre part des personnes incriminées dans l'homicide commis. Des victimes du suspect assassiné ont manifesté après avoir été mises au courant de son décès.

**25/03 - Un vol de manioc tourne à l'émeute et fait quatre morts à Mananjary, sept selon certaines sources.** La gendarmerie a indiqué avoir tiré en l'air pour disperser quelques 300 manifestants. « *Des balles ont atteint des manifestants, par ricochet probablement. Il n'y a pas eu de tir sur la foule. Tout s'est passé dans le noir [en raison d'un délestage]* », a indiqué le lieutenant-colonel Jean Benoit Ndriantody. « *Il y a eu deux blessés parmi les gendarmes et un gendarme pris en otage. On n'a pas de nouvelles de lui* », a-t-il ajouté. Une cinquantaine de gendarmes ont attendu cloîtrés dans leur caserne la venue sur place de leur secrétaire d'État et de plusieurs ministres. Tout a commencé par un vol de manioc dans les champs, selon la gendarmerie. L'un des voleurs présumés s'est enfui et a couru vers la caserne de gendarmerie pour échapper à la vindicte populaire tandis que l'autre était rattrapé et passé à tabac. Pendant leur garde à vue, la foule a attaqué la caserne, demandant que les deux voleurs soient libérés pour pouvoir les lyncher. « *Des logements de la caserne ont été brûlés. Les gendarmes ont été obligés de tirer en l'air pour repousser la foule* », a décrit le lieutenant-colonel. La population exige que les gendarmes coupables soient emprisonnés sur place de peur qu'ils soient tout simplement relâchés s'ils sortent de la région. A l'annonce de l'arrivée sur les lieux de quatre membres du gouvernement, entre autres le secrétaire d'État à la Gendarmerie et les ministres de la Police nationale, de la Justice et de la Défense, les manifestants se sont rués à l'une des entrées de la ville pour bloquer leur passage. Les gendarmes en poste à Mananjary ont été transférés dans des lieux sécurisés. « *Nous allons sanctionner sévèrement les éléments de la gendarmerie qui ont tiré sur la foule. Nous promettons que les gendarmes ne vont plus tirer sur la population. L'État va prendre en charge toutes les dépenses liées à l'enterrement des victimes* » ; tel est le message lancé par le secrétaire d'État à la gendarmerie, le général Paza Didier, pour calmer les esprits. Les deux gendarmes suspectés d'être responsables de cette fusillade seront traduits devant le parquet. Une cérémonie de réconciliation a été confiée aux Ampanjaka [autorités traditionnelles locales]. « *Les civils, écartelés entre les attaques des dahalo de tout acabit, la brutalité des forces de l'ordre et la forte suspicion de corruption à tous les niveaux du système judiciaire, ont tendance à se faire justice eux-mêmes, ne voulant avoir affaire à tout ce qui est « fanjakana » [représentant du pouvoir]. La réconciliation devrait plutôt commencer par là !* », commente Tribune.

**Le comportement des forces de l'ordre en question.** La Nation écrit : « *Depuis longtemps, les membres des forces de sécurité sont réputés pour leur comportement brutal. Cette fois-ci, un civil a été blessé à mort. Une bavure inacceptable. La gendarmerie nationale a réfuté cette version des faits véhiculée par des participants à la manifestation à Mananjary. Mais il est trop tard pour convaincre l'opinion publique. (...) Madagascar a ratifié la Convention internationale contre la torture. Mais de nombreux innocents sont tabassés dans les postes de gendarmerie et les postes de police ou au cours de leur interpellation. La présomption d'innocence, c'est un principe que l'on apprend sur les bancs des écoles mais qui n'a aucun sens dans les lieux de garde-à-vue. (...) La gendarmerie est là pour coopérer et pour défendre la population des dangers et des malfaiteurs. Mais comment y croire quand c'est la situation inverse que les citoyens sont en train de vivre quotidiennement. Un des leurs conduit un présumé voleur au poste de la gendarmerie, et il en ressort blessé avant de mourir sur un lit d'hôpital. (...) La pratique de la torture est presque systématique dans le pays, notamment quand les inculpés ne représentent aucune menace pour les forces de l'ordre. Une pratique qui doit changer, mais qui a été cautionnée par la hiérarchie. Raison pour laquelle les incidents se multiplient. On arrête un homme, on le tabasse. Mais personne n'est sanctionné, personne n'est verbalisé. Et on continue à agir de la sorte* ».

**06/03 - Plusieurs magistrats du tribunal de première instance d'Antalaha, dont le procureur, un substitut et le président, ont été mutés.** La population locale avait fait pression auprès des autorités pour

qu'une nouvelle affectation soit proposée à ces fonctionnaires considérés comme impliqués dans les trafics de bois de rose. Le directeur régional de l'Environnement et des responsables des forces de l'ordre ont déjà été mutés.

**18/03 - L'ancienne ministre de la Justice de la Transition, Christine Razanamahasoa, rappelle que des sanctions pénales ont été prononcées à l'encontre de Marc Ravalomanana.** Elle compte sur la nouvelle ministre de la Justice pour mettre en œuvre ces sanctions, selon le principe de la continuité de l'Etat.

**21/03 - Le chef du gouvernement annonce la mise en place d'un tribunal spécial chargé de juger les trafiquants de bois précieux.** « *Ce tribunal sera mis en place d'ici un mois et demi à deux mois.* », déclare le général Jean Ravelonarivo.

**Arrestation à Bangkok « du fils d'un haut dignitaire malgache suspecté de trafic de bois de rose », affirment plusieurs journaux.** Vers le milieu du mois de février, une cargaison composée d'une douzaine de containers renfermant des rondins a quitté clandestinement Madagascar vers l'Asie du Sud-Est. Plusieurs personnes impliquées dans cette transaction auraient alors quitté la Grande Ile pour rejoindre cette destination. Ce seraient ces personnalités qui ont été interceptées en Thaïlande. D'autres sources font mention de l'arrestation de trois Malgaches en relation avec le fils d'une haute autorité pour tentative d'introduction de drogue et de devises dans une valise diplomatique. La ministre des Affaires étrangères affirme que ces affaires ont été montées de toute pièce par les médias. Elle dément a fortiori que le fils du chef de l'Etat ait été impliqué dans ces supposés trafics. La célèbre animatrice de *Free-FM*, Lalatiana Rakotondrazafy, prend acte de la non-implication du fils du président mais elle affirme vouloir poursuivre ses investigations pour parvenir à identifier les commanditaires de tous les trafics qui ont pris naissance durant la Transition et qui se perpétuent. Prenant la défense du fils du chef de l'Etat, le Premier ministre Jean Ravelonarivo a pointé du doigt les médias qui, selon ses propos, diffusent des informations non vérifiées nuisant au développement du pays.

## ► Dahalo, insécurité

**04/03 - Deux opérateurs de la filière bovine exécutés dans un braquage à proximité de Beraketa.** Ils sont tombés dans un guet-apens tendu par une escouade de bandits. Les victimes se trouvaient à bord d'un minibus qu'ils avaient affrété lorsque les malfaiteurs ont sévi. Sans crier gare, les assaillants ont tiré à volonté puis ont pris la fuite avec un important butin. La presse évoque un règlement de compte, avec en toile de fond les milieux maffieux qui tentent d'imposer leur loi à la filière.

**07/03 - 9 dahalo abattus et 225 autres appréhendés,** tel est le bilan de l'opération « *Coup d'arrêt* » menée dernièrement à Betroka.

**18/03 - Saisie annoncée de milliers de fusils détenus illégalement par des civils.** Des gendarmes ont été écroués pour délivrance de fausses autorisations de détention d'armes à feu. Des ventes frauduleuses de fusils ont été mises à nu. Une vérification est lancée dans toute la province de Fianarantsoa. 40.000 autorisations de port d'arme sont à contrôler dans les 6 mois. Le commandant de la CIRGN de Fianarantsoa s'étonne des dysfonctionnements de la Justice. Il déplore que des prévenus placés sous mandat de dépôt pour détention d'armes, faux en écritures et braquages, recouvrent la liberté sans jugement, suite à des interventions d'autorités politiques qui pourraient être en lien avec des réseaux de trafiquants. Toute délivrance d'autorisation de détention d'armes est suspendue dans la province. Le secteur est un point névralgique du trafic illicite de bovidés. Si la région Sud-Est est celle où les dahalo s'emparent des animaux pour les expédier vers la capitale, point d'aboutissement du trafic, Fianarantsoa est l'axe de passage obligatoire des camions les transportant.

**19/03 - 500 zébus volés tués dans des abattoirs chinois.** De récentes révélations de la Gendarmerie nationale incriminent des Chinois dans des opérations de blanchiment de zébus. La gendarmerie de Fianarantsoa déclare être en mesure d'apporter des preuves irréfutables. Des enquêtes approfondies sont en cours. Des gendarmes seraient impliqués dans ces affaires de trafics de bovidés dans le Sud, notamment en établissant de faux papiers pour le bétail. Deux gendarmes et un civil sont incarcérés pour faux et usage de faux.

**14/03 - Le ministre de la Sécurité publique, le Contrôleur général de la police, Blaise Randimisoa, dirige personnellement le combat contre les affaires de kidnapping.** Une cellule été mise en place, au sein de son département. Elle travaille d'arrache-pied, pour éradiquer ce fléau qui vise notamment les ressortissants français d'origine indienne. La cellule exploite les renseignements fournis par l'ambassadeur de France, François Goldblatt. « *Des informations que la police détient déjà depuis des années* », affirme le ministre. Plus d'une dizaine de noms sont cités dans cette liste. Le document comporte également des ren-

seignements, collectés entre 1995 et 2014. « *La liste comporte des noms d'agents haut placés : des fonctionnaires, des forces de l'ordre. Ils sont cités en tant que complices. Je ne peux pas vous fournir plus des détails. C'est confidentiel ! D'ailleurs les affaires de kidnappings sont très délicates. De ce fait, nous faisons beaucoup attention* », insiste le numéro Un de la police. Selon certaines sources, des ressortissants indiens figureraient dans la liste en tant que commanditaires. Ils collaboreraient avec des Malgaches pour la mise à exécution.

## **ÉCONOMIE - SOCIAL**

### **► Calamités naturelles : « kere » dans le Sud et inondations**

**06/03 - La saison des intempéries se poursuit sur la Grande Ile après l'épisode de la violente tempête Chedza du mois de janvier qui avait fait 68 morts et 134.000 sinistrés.** De fortes précipitations ont provoqué des inondations et des glissements de terrain. Bilan : 25 décès et 70.000 sinistrés. Plus de 35.000 personnes ont dû quitter leur foyer. 143 maisons ont été détruites par la furie des eaux et 485 maisons ont été inondées. Un nombre considérable de personnes reste encore dans un état critique de vulnérabilité et les infrastructures vitales ne cessent de se dégrader. Les cultures n'ont pas été non plus épargnées, 6.300 ha de rizières ont été submergés en quelques jours. La région Alaotra-Mangoro, grenier à riz de Madagascar, a, elle aussi, été gravement touchée par la montée des eaux. Le FAO estime que les intempéries ont endommagé 25% des cultures rizicoles. « *Madagascar est dans une situation de catastrophe où l'ensemble des rouages sociaux et économiques a été fortement affecté* », déclare le gouvernement. « *Devant la gravité des réalités actuelles, le gouvernement malgache déclare à nouveau que le pays est en situation de sinistre et lance officiellement un appel à l'aide tant à l'échelle nationale qu'internationale* ». Le BNGRC « *encourage les chefs de familles à protéger et à surveiller de près tous les membres de la famille surtout les personnes vulnérables contre tout abus, exploitation et violence* ». La situation pourrait être encore plus catastrophique si la situation sanitaire dans les zones touchées par la montée des eaux venait à se dégrader.

**Gestion des dramatiques inondations qui frappent la capitale : la cote de popularité du chef de l'État et de son gouvernement pourrait en pâtir.** Le pouvoir a négligé la grave menace qui pèse sur des centaines de milliers d'habitants, la plus grave depuis 50 ans. Ce sont des journalistes présents sur les lieux du drame qui ont poussé les pouvoirs publics à prendre la direction des opérations. Durant plusieurs heures, les appels à l'aide et les interpellations ont afflué sur les ondes. « *Où est passé l'Etat ?* », ont déclaré avec colère les auditeurs au téléphone. L'État a fini par sortir de sa torpeur mais les responsables n'avaient pas de solutions à proposer. La tension était palpable dans la population. Les appels lancés à la communauté internationale ne peuvent dédouaner le pouvoir de ses responsabilités, fait-on observer. Pour *La Gazette*, « *Antananarivo paie chèrement aujourd'hui les errements, l'incapacité, les insuffisances, l'ineptie de ses maires en matière d'infrastructures et d'urbanisation. (...) Depuis la chute de la 1ère République, la première ville de Madagascar périclite. Dangereusement. Ces maisons, ces murs qui s'écroulent par dizaines ces derniers jours, témoignent du délabrement avancé d'Antananarivo. Dans moins d'une décennie, le Vieux-Tana n'existera plus* ». *L'Express* s'interroge : « *Est-ce qu'on peut encore sauver Antananarivo noyée dans son anarchie, submergée dans son indiscipline, piégée par une démographie incontrôlable et incontrôlée ?* ». *Tribune* appelle les autorités à saisir l'occasion de cette catastrophe pour se poser un certain nombre de questions sur la lutte contre la déforestation, les feux de brousse et l'érosion des sols, le choix des projets « *urgents* » mis en avant par le pouvoir pour des raisons électoralistes ou de prestige, la corruption et la défaillance de l'Etat en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de maîtrise de l'eau, le renforcement des capacités techniques des élites<sup>6</sup>. « *L'addiction à la procrastination depuis 50 ans se paye aujourd'hui au prix fort* », écrit *Tananews*. 50 ans de gabegie et d'anarchie qui ont atteint leur summum pendant les cinq années de Transition, écrit *L'Express*... « *Aujourd'hui tout le monde paie les pots cassés au prix fort, face au risque de voir la capitale elle-même enfouie sous les décombres à l'image de Pompéi* ».

L'Union des journalistes malagasy pour les droits humains (UJMDH) estime que les dirigeants ont failli à leurs responsabilités, notamment dans la protection sociale, tant vis-à-vis des victimes des inondations que de celles du « kere » dans le Sud.

**05/03 - « La ville d'Antananarivo sera-t-elle rayée de la carte à l'image de Sodome et Gomorrhe ou de Pompéi ? »**, s'interroge *L'Express*, face à une situation dramatique. L'impuissance des autorisées est unanimement dénoncée et la communauté internationale semble se moquer royalement de l'appel solennel à l'aide du Premier ministre, à croire que Madagascar est toujours au ban des nations, note le quotidien. « *Dans les mêmes circonstances pourtant et pour une gravité moindre pendant la Transition, la France avait*

<sup>6</sup> <http://www.madagascar-tribune.com/Maitrise-des-eaux-et-developpement.20863.html>

envoyé un Transal pour apporter de l'aide aux sinistrés alors que le régime était banni. Il est vrai que des urgences comme l'Ukraine, la Syrie et la Nigeria préoccupent plus le monde que le géant au pied d'argile qu'est Madagascar. Et c'est le cousin comorien qui vient à la rescousse avec une somme dont le montant n'a d'égal que la sincérité du geste, le sens du devoir et de la proximité ».

**07/03 - Les sinistrés offrent une visibilité aux politiques.** « Entre élan de solidarité et intérêt politique, les entités rivalisent sur le terrain pour tenter de tirer leur épingle du jeu et accourent au chevet de leurs compatriotes en difficulté », écrit L'Express. A l'approche du scrutin communal, certains surfent sur la vague pour se refaire une santé dans les esprits et l'estime de l'opinion. Parmi les plus actifs, le parti HVM, groupe des partisans d'Andry Rajoelina, et le TIM de Marc Ravalomanana. On note également la présence auprès des sinistrés du parti Avana de Jean-Louis Robinson, ancien candidat à la présidentielle, qui nie toute tentative de récupération politique. Tous mettent en avant les atermoiements de l'État dans la gestion de la situation pour se distinguer. « Nous ne pouvons pas attendre ceux qui tardent à agir ou préfèrent vaquer à autre chose », déclaré le porte-parole de Mapar. L'association « Fitia », créée par Mialy Rajoelina, ancienne première dame, est revenue aux affaires après plusieurs mois de silence. Probablement pour contrebalancer les actions de Voahangy Rajaonarimampianina, première dame, et de sa suite. Des remises de dons éphémères et ponctuelles, qui dispensent les uns et les autres de proposer des solutions pérennes pour que pareilles sinistres ne se renouvellement pas, note le quotidien. Regrettant le peu d'écho rencontré dans la communauté internationale suite aux appels à l'aide du gouvernement et à l'impuissance de celui-ci à porter secours aux sinistrés, le quotidien *La Nation* déplore lui aussi que ce soient les politiques et les hommes d'affaires qui profitent de la situation pour assurer leur autopromotion.

**L'État ambitionne de trouver un abri pour plus de 20.000 sinistrés de la capitale.** Ils seront regroupés dans l'ancien abattoir d'Andohatapanaka, d'une superficie de près de 3 ha, annonce le Premier ministre. L'objectif est de mettre fin rapidement à l'occupation des zones inondées ou inondables ou exposées aux glissements de terrains. La mairie d'Antananarivo-ville compte 13.000 sinistrés mais le chiffre officiel est sans doute très inférieur à la réalité. Les évacuations devraient intervenir dans les plus brefs délais. La Jirama est appelée pour le raccordement en eau et en électricité. Des discussions avec l'ONG Care International et la Croix Rouge Malagasy ont eu lieu pour la fourniture de tentes. On compte actuellement plus de 82.000 sinistrés dans les treize districts les plus touchés, dans les régions Analamanga, Alaotra Mangoro et Vakinankaratra. Le BNGRC annonce des risques liés à l'épidémie de diarrhée et de paludisme dans le périmètre du Grand Tanà et dans la région Alaotra Mangoro. Des risques liés au choléra et/ou à la peste due aux ordures non ramassées sont également à craindre à Antananarivo.

**10/03 - Le SeFaFi juge la situation critique.** Dans son dernier communiqué<sup>7</sup>, l'Observatoire de la vie publique constate que les secours organisés par le BNGRC se sont montrés peu efficaces. Sa communication et son organisation manquent de clarté et ses réactions tardives et brouillonnes face à l'urgence font jaser les citoyens et les divers partenaires. Le pouvoir n'a pas su répondre à l'urgence, il a été quasi-invisible. Le prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité atteint des sommets. Pour le SeFaFi, l'ampleur de la catastrophe met tous les acteurs de la vie nationale devant leurs responsabilités. Des leçons doivent être tirées de ce désastre, d'autant que ce sont les plus pauvres qui paient le prix fort de cette négligence collective. Toute la politique urbaine du pays est à revoir. Il faudra aussi veiller à professionnaliser et à dépolitiser les organes de gestion des risques et catastrophes. La SADC, cet organisme régional, prompt à sanctionner, n'a pas jusqu'ici fait preuve de solidarité. Les intempéries ont servi de révélateur à un effondrement général. Il faut sans attendre, procéder à une évaluation sans complaisance puis à une réactualisation de tout notre système de gestion des risques et catastrophes, conclut l'Observatoire.

**10/03 - « De l'inondation de la capitale aux 200.000 personnes épuisées par la faim, Madagascar est en train de payer l'échec de son développement »**, titre un quotidien de La Réunion. La nourriture est devenue rare et les responsables locaux ont signalé au moins 16 enfants morts, épuisés par la faim. « Les populations sont en train de puiser dans leurs réserves alimentaires, et sont même en train de puiser dans les réserves de leurs corps », a indiqué à l'AFP la représentante adjointe du PAM à Madagascar. La sécheresse sévit tous les cinq ou six ans le Sud de Madagascar, rappelle le Programme, suggérant l'installation d'un système de drainage de l'eau et un désenclavement de la région. Au-delà de l'urgence, l'organisme appelle les donateurs à envoyer immédiatement de quoi reconstituer les réserves alimentaires. « Les interventions, c'est dans l'immédiat qu'il faut le faire », ajoute-t-il. Beaucoup de bailleurs ont pensé s'engager dans un tel système, mais ils ont été découragés par le manque de volonté des autorités successives. Selon des chiffres officiels, entre 200.000 à 350.000 personnes sont atteintes par la faim dans le Sud. Selon la Banque Mondiale, la malnutrition chronique concerne la moitié des enfants de moins de 5 ans. 5% de ces enfants évolueront dans le cercle vicieux de la pauvreté, à l'âge adulte

<sup>7</sup> Cf. le communiqué du SeFaFi – Des intempéries à l'effondrement - <http://p8.storage.canalblog.com/82/32/448497/102730600.pdf>

*Tribune* déplore que ni le Premier ministre, ni le président de la République n'aient pris la peine de se déplacer dans le Sud pour s'enquérir de la situation des victimes du « kere ». « *Au contraire le président de la République vient de s'envoler en France pour réceptionner l'avion d'Air Mad. Entre les « kere » du Sud et le voyage en France, le choix est vite fait pour lui !* », écrit le site. [Le chef de l'Etat se rend à Toulouse pour prendre livraison de l'ATR72 destiné à la compagnie nationale]. « *Oui, Ambovombe n'est pas un Pôle d'excellence.... Ambovombe n'est pas la capitale de Madagascar.... Ambovombe n'a pas d'ilménite ni de pétrole.... Mais Ambovombe ne mérite pas qu'on laisse crever ses enfants ainsi. Arrêtons cette discrimination territoriale dont est victime le Grand Sud depuis 50 ans* », écrit sur Facebook une chercheuse au retour d'une mission dans le Sud.

« **L'ancien abattoir, site d'hébergement des sinistrés... ou « camp de réfugiés » ?** », s'interroge *Tribune*. L'Etat a décidé, sur recommandation des bailleurs de fonds et des organismes d'aides, de regrouper sur un unique site les sans-abris des suites des inondations, glissements et effondrements de terrains. Une solution commode pour les partenaires techniques et financiers, qui leur permet, ainsi qu'au BNGRC, d'améliorer le contrôle de la distribution des aides et de prévenir les détournements. Mais la solution ne convient pas aux sinistrés car elle les éloigne de leur milieu de vie et de leurs sources de revenus. De nombreuses familles ont refusé de rejoindre le site, qui n'accueille pour l'instant que 1.600 personnes. Beaucoup de ces foyers vivent au jour le jour et doutent que leurs employeurs viennent sur les lieux pour leur apporter du travail. Ils doutent également que les aides apportées par l'Etat et les ONG suffisent à satisfaire leurs besoins quotidiens. Ils craignent ainsi pour leurs moyens de survie, leurs « *petits métiers* ». Les autorités ont par ailleurs laissé entendre que la solution présentée comme provisoire pourrait devenir pérenne, le site se transformant en centre d'hébergement durable des sans-abris de la capitale.

**11/03 - Les conditions d'évacuation des sinistrés d'Andohatapenaka I, II, III et d'Anosibe Angarangarana, sur le site de l'ex-abattoir d'Andohatapenaka, désormais camp des sinistrés, sont critiques.** Contrairement à ce qui a été annoncé lors de la visite du chef du gouvernement et du président de la République, l'espace de 3 ha n'a toujours pas été réaménagé et le sol est inondé. Les tentes sont en nombre insuffisant, comme en témoignent les nombreuses personnes placées dans un couloir de l'ex-abattoir. Cinq robinets ont été installés pour 8.075 sinistrés recensés sur le site. Les latrines sont encore absentes. Les fournitures manquent pour la surveillance et pour la prise en charge des malades.

**Les épidémies menacent les 1.500 sans-abris à Mahajanga, notamment les enfants de moins de 5 ans.** Des médecins sont sur place pour soigner les malades atteints de grippe et de diarrhées. Les eaux usées ont envahi les sites d'hébergement. Le parti présidentiel HVM a organisé des distributions de riz.

**D'après des associations de consommateurs, certains importateurs et des grossistes ont commencé à spéculer sur le prix du riz** en dissimulant et en retenant des stocks dans le contexte actuel de destruction d'une partie de la production en raison des intempéries ou des difficultés de circulation qui en résultent. *La Nation* prévient : depuis toujours, le prix du riz peut être exploité sur le plan politique. Les dirigeants qui ne sont pas à même d'en maîtriser le cours s'exposent à un risque d'explosion sociale.

**12/03 - Les Nations unies lancent un appel à l'aide internationale pour soutenir le pays qui fait face à une situation humanitaire jugée très préoccupante**, qui se traduit par des besoins pour 200.000 personnes, dont 40.000 sont des enfants dans une situation de malnutrition aiguë. Les besoins sont en effet estimés à plus de 7 millions de dollars, dont la majorité - 5,8 millions - pour venir en aide aux populations du Sud touchées par la sécheresse. « *Les stocks pré-positionnés par les partenaires humanitaires sont complètement épuisés. Nous sommes toujours dans la saison cyclonique et le risque d'avoir d'autres intempéries, qui vont encore augmenter la vulnérabilité des populations, n'est pas à exclure* », s'alarme Fatma Samoura, représentante du système des Nations unies. Elle lance également un appel aux autorités malgaches pour qu'elles s'attaquent aux problèmes de fond : les constructions illicites, les infrastructures non entretenues, l'urbanisation débridée. Des problèmes qui rendent les populations plus vulnérables encore aux phénomènes naturels.

**13/03 - Secours d'urgence des Etats-Unis.** En réponse à la demande urgente lancée par le gouvernement, les Etats-Unis vont fournir une assistance de secours à l'endroit des victimes des inondations. A travers son partenaire PSI, l'USAID fournira 100.000 emballages individuels de sel de réhydratation oral, 25.107 kits de traitement de la diarrhée et 26.653 bouteilles de solution de traitement de l'eau. L'agence a débloqué 66 millions de dollars pour soutenir la santé publique, la sécurité alimentaire ainsi que différents programmes d'urgence.

**14/03 - L'Alliance d'Ambodivona regroupant des pro-Rajoelina se voit interdire l'organisation de téléthons au profit des sinistrés à Mahajanga et Toliara.** Il lui est interdit de distribuer directement les fonds et biens collectés. Le gouvernement se justifie en affirmant qu'il a toujours pris ses responsabilités et que

c'est au Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC) que revient cette mission. Une mesure jugée discriminatoire, le parti présidentiel HVM ayant toute latitude pour mener des actions en faveur des sinistrés et d'en faire largement état sur les ondes nationales. D'autant que le régime a lancé des appels à l'aide nationale et internationale. La guéguerre entre les anciens alliés de la révolution orange continue, sur le dos des sinistrés, déplore *Tribune*.

**20/03 - Le « coup de gueule » du Père Pedro contre le ministre Rivo Rakotovo.** Le site de l'association « *Madagascar Foundation* » qui soutient le Père Pedro Opeka et son association « *Akamasoa* » a publié les propos du prêtre suite à la visite de deux fonctionnaires du ministère d'Etat chargé des Projets présidentiels et de l'aménagement du Territoire. Ces derniers lui auraient demandé s'il pouvait recevoir des sinistrés des récentes inondations, vu qu'il en a « *l'habitude* ». « *L'habitude ?* », s'est indigné le prêtre, qui leur a répondu : « *A Akamasoa on ne fait rien par habitude, surtout quand il faut aider et aimer ces pauvres familles qui ont tout perdu et qui sont dans la rue. Elles ont même perdu leur propre dignité !* ». Le Père Pedro est allé plus loin en dénonçant les buts inavoués d'une telle démarche : « *Quand l'homme du ministère aura réussi à « nettoyer » la rue des familles pauvres, il sera heureux et sa mission sera finie ! Et les médias diront que le ministère a accompli l'« exploit » d'avoir pu débarrasser la ville de ces familles démunies* ». En 2014, 38.000 personnes sont venues au Centre Akamasoa pour demander de l'aide. Seules une centaine sont restées, entre autres celles qui ont accepté les règles imposés par le Père Pedro, pour une meilleure réinsertion au sein de la société.

**31/03 - Les sinistrés installés à l'ancien abattoir d'Andohatapenaka ont entamé une grève de la faim pour protester contre les repas qui leur sont servis par le BNGRC.** « *On nous nourrit tout le temps avec des légumes secs* » se plaint l'un d'eux. « *Nous avons besoin aussi de marmites, de couvertures et de matelas* », explique une mère de famille. Des réfugiés accusent notamment le BNGRC de détourner les aides et dons qui leur sont destinés. 413 familles ont quitté le site et ont été aidés matériellement, affirment les autorités. Une enquête est en cours pour identifier la prochaine vague de sinistrés qui vont pouvoir quitter prochainement le site. Le gouvernement américain continue à fournir une aide d'urgence aux personnes déplacées au camp Andohatapenaka : des centaines de tentes, des kits de purification d'eau et de médicaments anti-diarrhée, ainsi que des kits d'hygiène pour 6.000 femmes.

**18/03 -La lutte antiacridienne manque encore de financement.** Le secteur agricole a besoin d'un budget de 39,4 millions de dollars pour la lutte antiacridienne à un horizon de 3 ans. Seuls 28,8 millions ont pu être réunis jusqu'ici. La seconde campagne, qui devait débuter en avril, n'a pas encore trouvé la totalité de son financement. D'après un communiqué de la FAO, des essaims de criquets menacent de nouveau le pays. Avec l'appui des bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale et l'UE, la FAO apportera son soutien et son expertise dans la lutte contre l'invasion acridienne. D'après Anthelme Ramparany, ministre de l'élevage, un risque de famine chronique est à craindre dans le Sud, l'invasion acridienne se combinant avec les effets du changement climatique. « *La totalité du pays risque d'être submergé par des essaims de criquet si la lutte antiacridienne s'arrête maintenant* », confie un membre du personnel de la FAO.

## ► Exploitation des ressources naturelles

**24/03 - L'inventaire des bois de rose saisis reprendra dans quelques mois. Le recensement concernera tous les stocks saisis par le ministère de l'Environnement.** Des prestataires étrangers prêteront main forte à la réalisation de ces opérations. « *La majeure partie des tâches sera attribuée au secrétariat exécutif, mais des prestataires étrangers viendront en renfort, par souci de transparence et de consolidation de compétence* », explique le directeur de cabinet du ministère. 4 millions de dollars ont été promis par la Banque mondiale pour la réalisation du renforcement de l'assainissement. Le budget ne sera débloqué qu'après validation du plan d'action. « *Après le décompte de ces bois de rose, un système de liquidation sera étudié* », précise le ministre. Ce qui impliquera une demande de moratoire face à l'interdiction d'exportation des bois de rose et dérivés prononcée par la Cites. Une première démarche pour la levée de ce moratoire a été effectuée par l'ancien ministre, Anthelme Ramparany, en 2014. Un plan d'assainissement ayant pour finalité la vente aux enchères des bois saisis, voire l'incinération de certains d'entre eux, a été présenté mais n'a pas convaincu les partenaires techniques et financiers.

**Un cabinet privé recruté sur appel d'offres effectue un audit de la gestion de la Jirama à la demande du conseil d'administration. Un rapport préliminaire est attendu.** Tous les domaines comme la fourniture de carburant, les dépenses, les recettes, les marchés publics, les contrats avec les fournisseurs privés sont concernés par ce contrôle. « *L'objectif consiste d'abord à détecter les problèmes, pour pouvoir apporter ensuite les corrections nécessaires sur la gouvernance de la société et remettre les compteurs à zéro* », explique un administrateur. Les auditeurs se sont particulièrement intéressés aux contrats qui lient la Jirama à ses fournisseurs privés. Certaines clauses, dont la plupart ont été établies sans appel d'offre, comporteraient des zones d'ombre. Cet audit en cours de bouclage se déroule parallèlement avec un autre, diligenté

par le gouvernement, qui se focalise sur la consommation de carburant. Les vols, entre autres, sont particulièrement ciblés.

**26/03 - Atelier de concertation sur le nouveau code pétrolier.** Le document de base, conçu par un comité composé de représentants de l'administration, des opérateurs et de la société civile, s'articule autour d'un objectif principal : améliorer la contribution des prospections et des futures exploitations sur la population. Les changements envisagés, aussi bien en matière juridique qu'organisationnelle, visent à atteindre cet objectif. « *Il faudra que de la population soit intégrée dans le projet dès le début de la prospection. Ce qui implique la nécessité de renforcer la formation de nos jeunes, qui devront s'y préparer dès maintenant* », explique Joeli Valérien Lalaharisaina, ministre des Mines et du pétrole. La séparation entre des organes de gestion, de régulation et commerciaux constitue l'un des axes de la réforme. Les rôles commerciaux incomberont à la société nationale, qui pourra mener ses propres travaux d'exploration, mais pourra également travailler en partenariat avec des sociétés étrangères désirant opérer à Madagascar. La Grande Ile est en concurrence avec des pays africains en matière de prospection pétrolière. Tous ces pays disposent déjà de leur propre code pétrolier, dont l'un des objectifs consiste à attirer les investissements. Le futur code devra donc tenir compte de ce facteur mais aussi s'inspirer des meilleures pratiques en vigueur dans ces pays. Sans oublier la bonne gouvernance et la transparence, conformément aux exigences de l'EITI. Un souci particulier sera accordé aux aspects environnementaux, primordiaux pour la biodiversité exceptionnelle de Madagascar.

**28/03 - Exploitation illicite de mines : 130 Sri-Lankais pourraient être à expulsés à Andilamena.** Des éléments de la police des mines et des représentants de la direction inter-régionale des mines de Toamasina sont sur place, pour contrôle et régularisation des papiers de certains exploitants locaux. Les ressortissants Sri-Lankais seraient venus d'Illakaka et de Sakaraha. Un ultimatum a été lancé aux exploitants irréguliers pour qu'ils mettent fin à leurs activités. Plusieurs kilos de saphir bleu royal, qualité la plus recherchée, a quitté le site en quelques semaines. L'ensemble des acteurs locaux agissent dans l'informel. Les petits exploitants, les intermédiaires, et les grands patrons ne possèdent pas les autorisations prévues. Les transactions se font au marché noir et aucune ristourne n'est versée au niveau des autorités locales. « *Une minorité jouit d'avantages financiers colossaux* », affirme un notable local.

## ► Bailleurs de fonds, coopération économique

**02/03 - Le Groupe de dialogue stratégique (GDS), conduit par Fatma Samoura, représentante des Nations unies, aurait confirmé son soutien à la politique du gouvernement.** Les orientations stratégiques du PND et du Programme d'urgence présidentielle (PUP), le calendrier et le planning des élections restantes, ainsi que les programmes d'actions pour redresser les dégâts des catastrophes naturelles auraient été validés par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Pour l'heure, cependant, les aides sont débloquées au compte-gouttes. Le Premier ministre aurait pointé du doigt l'attitude hésitante des partenaires, surtout face au besoin urgent d'aides suite aux conséquences désastreuses des aléas climatiques. Inondations sur les Hautes Terres et sécheresse et famine dans le Sud. Le GDS n'a pas encore été en mesure d'arrêter un programme d'actions précis. Les priorités des partenaires devront être précisées à l'occasion d'une table ronde qui doit être organisée pour travailler sur le financement du PND et la mise en place d'un mécanisme de coordination des actions de développement.

**03/03 - Les exportations Agoa atteignent un million de dollars.** Pour le moment, seul le textile en est bénéficiaire mais une extension vers d'autres secteurs est annoncée. La mise en place d'usines de transformation est envisageable puisqu'il est prévu que Madagascar puisse exporter plus de 7.000 lignes de produits vers les États-Unis en bénéficiant du libre accès à ce marché. L'ambassadeur Robert Yamate souligne que des discussions sur ce point sont en cours à Washington.

**05/03 -Le FMI revient à la charge sur la nécessité de réformes économiques.** Accroître la mobilisation des recettes, élargir l'assiette fiscale, améliorer la composition et la qualité des dépenses budgétaires, avancer dans le domaine des réformes monétaires et financières, tels sont les objectifs de la stratégie économique préconisés par le FMI pour la période 2015-2018. Ces réformes devront être axées sur l'accroissement de l'indépendance et du capital de la Banque centrale et le rehaussement de sa gouvernance interne, le renforcement de la performance et de la supervision des entreprises étatiques et de la caisse de retraites, ainsi sur que la modernisation du secteur public. Les subventions aux carburants, les transferts aux entreprises d'État, y compris à la Jirama, gravement déficitaire, ainsi qu'à la caisse de retraite des fonctionnaires, qui est sous-financée, ont pesé lourd sur l'exécution budgétaire en 2014, selon le FMI. Un effort tout particulier devra être fait pour améliorer les procédures de contrôles, d'évaluation et d'audit. Les performances de Madagascar en termes de recettes restent en-dessous de son potentiel. De gros efforts sont nécessaires en matière d'administration fiscale et douanière. Les assainissements préconisés sont jugés nécessaires pour permettre à l'État d'augmenter ses dépenses dans le domaine des infrastructures,

de l'éducation, de la santé, et de la protection sociale. Une nouvelle mission du FMI est attendue au mois d'avril pour évaluer les progrès accomplis. Le dossier Madagascar devrait être examiné par le conseil d'administration en juin en vue de la signature d'un accord de Facilité Élargie de Crédit (FEC).

**Pour La Gazette, la mission du FMI conduite par Georges Tsibouris est repartie sans trouver un accord avec le gouvernement pour l'octroi d'un financement au titre de la facilité élargie de crédit (FEC).** « Diffusé au moment où le pouvoir était littéralement inondé par la montée des eaux, les menaces de grève de différents services de l'Etat, et les tentatives illégales de financer les projets présidentiels, le communiqué du FMI est considéré comme une bouée de sauvetage », écrit le quotidien. Le communiqué suggère un certain nombre de mesures qui constitueraient en fait des préalables à la reprise des négociations. La facilité élargie de crédit (FEC) ne sera probablement pas accordée au mieux avant le dernier trimestre, retardant d'autant l'engagement des autres bailleurs de fonds qui attendent le feu vert de l'institution.

**09/03 - La supposée « servilité » de la partie malgache, lors du récent passage de la mission du FMI conduite par George Tsibouris, démentie par le ministre des Finances, Rakotoarimanana Gervais.** Les négociations se seraient déroulées sur un pied d'égalité et Madagascar ne se serait pas vu imposées les conditions de l'institution, notamment en matière de suppression des subventions à la Jirama, à Air Madagascar et aux transporteurs en commun. *La Gazette* rappelle cependant que le ministre est un ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale et qu'à ce titre il ne peut concevoir le développement sans une étroite coopération avec les institutions financières internationales. Le quotidien rappelle que dans le passé les conditionnalités des programmes similaires à la FEC, qui avaient pour nom FASR, DCPE ou DSRP, n'auraient pas été favorables au développement. Les nationalistes estiment que la Grande Ile dispose de suffisamment de richesses pour s'affranchir de cette tutelle.

**05/03 - Les dysfonctionnements de la Jirama ont provoqué 140 millions d'euros de pertes en 2014,** selon l'ambassadeur de France, François Goldblatt. Ce chiffre représente 10% des dépenses de l'Etat. Une situation, qui d'après lui, ruine les efforts collectifs des bailleurs de fonds.

**07/03 - Dans le cadre de la coopération bilatérale, la Turquie offre 4.000 bourses d'études** aux étudiants malgaches titulaires du baccalauréat ou d'une licence. Le pays, qui développe une diplomatie très active en direction de plusieurs pays du continent, entend prendre une place de choix dans les projets de développement.

**11/03 - La BAD souhaite que la culture du résultat, garante du développement, se généralise au niveau du gouvernement et de l'administration.** L'institution a consacré 311.000 dollars à la mise en place de la « *Gestion axée sur les résultats de développement* » (GRD), méthode qu'elle utilise depuis 2002. La gestion publique devrait s'améliorer sensiblement grâce au passage des budgets de moyens aux budgets de programme. « *Nous ne pouvons plus nous contenter d'atteindre les objectifs, maintenant nous devons avoir des résultats qui ont des impacts directs sur les usagers* », note le représentant résident de la BAD, principal partenaire technique et financier du processus, car « *très souvent, il y a confusion entre les objectifs et les résultats* ». Roger Ralala, secrétaire général de la présidence et point focal de l'Afrik4R ou Initiative de l'Afrique pour les résultats, organise un atelier qui réunira membres du gouvernement et hauts fonctionnaires, en vue de l'adhésion de la Grande Ile à l'Afrik4R. A l'issue de l'atelier, la performance de l'administration sera mise à l'épreuve : « *chaque ministère devra réaliser un plan d'action pour des résultats rapides en 100 jours et ce avec ses propres moyens, nous devons montrer une évolution à court terme* », appuie Roger Ralala. La démarche devrait, en principe, faciliter l'application du PND. Des performances positives contribueraient à l'augmentation des aides et de l'implication des partenaires internationaux de la Grande Ile.

**12/03 - L'Accord de partenariat économique (APE) fait encore hésiter les représentants des Etats d'Afrique orientale et australe (AfOA).** Ils exigent une clarification du cadre d'accès au marché européen et dénoncent des barrières non tarifaires dissimulant une forme de protectionnisme. D'après Jean Gabriel Harison, directeur général du commerce extérieur, il s'agit d'obtenir des éclaircissements sur les questions relatives à la traçabilité, aux méthodes de conservation et surtout aux contrôles phytosanitaires. L'enjeu est important pour Madagascar, qui est prêt à exporter 6000 produits sur les marchés européens, notamment des produits agricoles, affirme Henri Rabesahala, ministre du Commerce et de la consommation. Les négociations, suspendues en 2011, doivent reprendre en prenant en compte les efforts déployés durant cette période par les Etats membres pour rapprocher leurs points de vue.

**13/03 - L'Unicef débloque 200 millions de dollars pour la sécurité alimentaire dans le Sud,** notamment les régions Androy et Anosy. Ces fonds serviront à financer des projets de plantation d'arachide.

**23/03 - Anosy et Androy : 250 forages d'eau potable en 100 jours avec le soutien de l'Unicef**, tel est le défi lancé par la ministre de l'Eau, de l'assainissement et de l'hygiène, Johanita Ndahimananjara, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau. Un projet qui mobilisera les différents partenaires du ministère, en particulier l'Unicef Madagascar qui va se charger de sa mise en œuvre. 350 autres systèmes seront réhabilités sans délais. 90% des anciennes infrastructures liées à l'approvisionnement en eau potable dans ces deux régions sont détruites, faute d'entretien. Un nouveau forage revient de 7.500 à 13.000 dollars, une réhabilitation à 1.000 dollars.

**17/03 - Le ministre de l'Economie et de la Planification, Herilanto Raveloharison, et la représentante de l'UNICEF, Elke Wisch, ont procédé à la signature du Plan d'Action du Programme Pays (CPAP) pour la période 2015-2019.** Le budget de mise en œuvre est de 197,8 millions de dollars, dont 56,8 millions de ressources propres de l'UNICEF et 141 millions de ressources autres à mobiliser. Selon le communiqué conjoint de l'UNICEF et du ministère de la Planification, *« 91% de la population de Madagascar, y compris des millions d'enfants, vit actuellement avec moins de deux dollars par jour. Madagascar est aujourd'hui le quatrième pays avec le taux de malnutrition chronique le plus élevé dans le monde ; près d'un enfant de moins de 5 ans sur deux (47%) a un retard de croissance. Environ 44000 enfants meurent chaque année (120 par jour) avant leur cinquième anniversaire, en majorité à cause de maladies évitables par la vaccination. Le pays est également au quatrième rang des pays avec un pauvre accès en termes d'eau potable et il est aujourd'hui estimé que 1,5 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école. En moyenne, 14% de jeunes filles de 15 à 19 ans avaient été victimes de violences sexuelles et 15% victimes de violences physiques. En 2012, près de la moitié des femmes malgaches âgées de 20 à 24 ans étaient mariées avant l'âge de 18 ans et 14% avant 15 ans »*.

**L'AFD et le WWF collaborent pour préserver les mangroves de la Grande Ile.** Les mangroves malgaches situées sur la façade Ouest, dans le Melaky, permettent notamment de faire face au dérèglement climatique. L'action humaine exploite en trop grande quantité ces ressources naturelles fragiles. Le directeur général du WWF France *« souhaite, à travers ce projet, mettre en place des filières poissons et crabes plus durables, compatibles avec la préservation des mangroves et génératrices de revenus pour les populations locales »*. Les 325.000 ha de mangroves malgaches connaissent depuis une dizaine d'années une très forte érosion due à l'exploitation sauvage de cette richesse écologique.

**19/03 - Le plan de mise en œuvre du PND ne sera pas prêt avant juin 2015.** Des travaux d'actualisation financière sont en cours. L'objectif est de soumettre le document à la conférence des bailleurs prévue pour octobre 2015. Un plan de priorisation des investissements sera élaboré. L'Etat entend favoriser les sources de financement privées, nationales et étrangères, les bailleurs de fonds ayant déjà annoncé qu'ils ne pourront prendre en charge la totalité du programme, qui s'élèverait à 14 milliards de dollars. Il resterait encore à trouver plus du quart du financement nécessaire.

**24/03 - Madagascar parent pauvre de l'aide internationale.** D'après Fatma Samoura, représentante du Système des Nations unies, Madagascar reçoit 3 à 4 fois moins d'aides que le Malawi, 5 fois moins d'aides que le Mozambique, 6 fois moins d'aides que le Sénégal, alors que ces pays ont un indice de développement humain (IDH) comparable à celui de la Grande Ile.

**27/03 - La Chine appuiera réalisation des infrastructures faisant partie des « Projets présidentiels »**, particulièrement les constructions des routes et les extensions d'aéroports. L'ambassadeur de Chine indique qu'une partie des travaux sera réalisée par des sociétés chinoises. Il se peut que des travaux soient effectués à titre de dons.

**28/03 - Dans le cadre du « dialogue politique » prévu par l'Accord de Cotonou, une réunion de suivi a été organisée à la Primature pour faire le point sur l'avancement des chantiers prioritaires :** la réforme du secteur de l'énergie, y compris l'assainissement de la Jirama, l'élargissement des recettes fiscales et le bon fonctionnement du système des douanes, la lutte contre le trafic de ressources naturelles en particulier du bois de rose. Un nouveau point sera fait fin avril pour vérifier la mise en œuvre du plan d'action concernant la Jirama : contrôle des 114 sites de production, mise en place de jauges et de compteurs, sécurisation des recettes auprès des plus gros clients. Des mesures urgentes doivent être prises pour accroître de 30% les recettes fiscales. L'exécutif devra enfin rendre compte de la mise en place du tribunal spécial pour le bois de rose. 418 cas de fraude ont été enregistrés au port de Toamasina du 1er au 26 mars, portant le plus souvent sur le poids et la valeur des marchandises, fait savoir le receveur des douanes, pour illustrer les progrès à réaliser et le manque à gagner pour le budget de l'Etat.

**31/03 - Madagascar réintègre le COMESA.** Hery Rajaonarimampianina a participé à son 18ème sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement d'Addis-Abeba au cours duquel il a été nommé vice-président de cette organisation régionale. La Grande Ile accueillera le sommet de 2016. Il lui faudra pour ce faire engager de

grands travaux d'infrastructures, d'autant plus que cette même année Madagascar devra également accueillir le sommet de la Francophonie. Une opportunité à saisir pour booster l'économie, selon certains, un gaspillage d'argent public pour d'autres. Le pouvoir va devoir montrer sa capacité d'organisation d'événements d'envergure internationale. Le COMESA peut constituer une grande opportunité pour le développement du pays. Il s'agit en effet d'un grand marché de 625 millions d'habitants sur 19 pays membres, avec un volume de transactions qui se chiffre actuellement à 22 milliards de dollars, pour une potentialité de 65 milliards. Une zone de libre-échange où beaucoup de produits d'exportation malgaches sont éligibles, si les entreprises malgaches acceptent de se tourner vers ce marché africain jusqu'ici largement ignoré et consentent des efforts en matière de compétitivité. Nombre des 19 pays membres jouissent d'un niveau de développement supérieur à Madagascar.

## ► Agitation sociale

**07/03 - Service des Domaines : mot d'ordre de grève générale.** Après le grand déballage du DG du Trésor sur la tentative du ministre chargé des Projets présidentiels de faire débloquer 40 milliards Ar et la volte-face du gouvernement sur sa tentative de mainmise sur les sociétés commerciales de l'État, ce sont les principaux syndicats des employés du service des Domaines qui annoncent un mouvement de grève. Ils exigent la levée du moratoire interdisant l'acquisition de terrains domaniaux par les nationaux. Cette mesure aurait dû être levée depuis décembre car prévue pour une durée de 6 mois mais elle a été prolongée pour une durée indéterminée. Les employés rappellent que l'acquisition de terrains domaniaux constitue un droit fondamental pour les citoyens, notamment en ces temps de crise. Ils n'admettent pas que cette faculté soit réservée aux investisseurs étrangers. Ils exigent également d'être associés à la conception de la politique foncière en chantier actuellement.

**Une dénommée « Société civile en action » (SCA) critique le bien fondé des revendications sociales qui agitent la fonction publique** (Domaines, greffiers et prochainement enseignants-chercheurs). Elle déclare vouloir s'opposer aux mouvements qui auraient pour objectif d'obtenir des hausses de salaires ou d'indemnités pour les fonctionnaires, accusés de n'avoir que fort peu d'égards pour la population qu'ils sont sensés servir. L'association Hafari Malagasy donne un ultimatum de 48 h aux fonctionnaires du service des Domaines pour qu'ils reprennent leur travail. Elle considère que ces personnels sont mal placés pour exiger une amélioration de leur situation financière compte tenu du niveau de corruption qu'ils entretiennent. Il leur est notamment reproché de délivrer plusieurs titres de propriété pour un même terrain, moyennant rétribution. Les menaces formulées à l'encontre des fonctionnaires grévistes ont provoqué la crispation de certains d'entre eux, qui se sont trouvés confortés dans leur mouvement. Association ayant milité au départ en faveur des lésés des conflits fonciers, Hafari a pris la défense des marchands de rue. Le groupement a élargi ses activités à la défense des consommateurs. En 2013, l'ambassade de la Confédération Helvétique lui a accordé un crédit pour appuyer son action en faveur des personnes âgées des couches vulnérables. La Savonnerie Tropicale parraine également ses activités au service des plus démunis. Faisant montre de dynamisme et sachant s'appuyer sur les médias, Hafari est en passe de supplanter les associations traditionnelles de protection des consommateurs. Agissant surtout dans les bas quartiers, le groupement dispose d'une bonne audience dans ces zones actuellement sinistrées. Hafari peut donc cristalliser les mécontentements dans les couches défavorisées, raison pour laquelle son coup de semonce ne doit pas être pris à la légère, estime *La Gazette*.

**12/03 - La rentrée universitaire risque une nouvelle fois d'être compromise par un mouvement revendicatif du syndicat des enseignants-chercheurs (Seces).** Ses membres réclament la poursuite du système de maintien en activité, au-delà de 60 ans, âge officiel de la retraite. « *Le projet de mettre fin au maintien en activité des enseignants âgés de plus de 60 ans, nous inquiète. Dans ce cas, ce sera la fin des universités et de la formation doctorale, car, sachez que plus de la moitié des enseignants-chercheurs sont concernés* », avance Baholisoa Ralalaohery, présidente du Seces d'Antananarivo. D'autres enseignants estiment que relève n'est pas encore prête à assurer les tâches. « *Un enseignant-chercheur doit avoir au moins 10 ans d'expériences et avoir fait des publications. La relève ne dispose pas encore de ces expériences* », laisse entendre l'un d'eux.

**14/03 - « L'exécutif de nouveau dans la tourmente », titre L'Express.** Une vague de contestations et revendications agite le corps social et donne du fil à retordre à l'État. Le ton est monté d'un cran avec la contestation par ses personnels, du remplacement d'Orlando Robimanana, DG du Trésor. Le pouvoir semble dépassé par les événements, il tergiverse et se rétracte. Les bras de fer sociaux et la gestion laborieuse des conséquences des intempéries semblent le faire à nouveau vaciller. Le décaissement des aides et financements internationaux, même au motif d'urgence, ne suivent pas la célérité escomptée. Les revendications sociales semblent faire tache d'huile et risquent d'enrayer l'administration publique. Outre les agents du Trésor, le syndicat des greffiers, celui des enseignants-chercheurs et des Domaines se sont mis

en grève. Le syndicat des Grands Corps de l'État est entré à son tour dans la mêlée, apportant son soutien aux mouvements sociaux. Les inspecteurs du travail prévoient également de se joindre au mouvement.

**24/03 - Grève à la mine Ambatovy de Moramanga.** Le groupe Sherritt annonce qu'une grève est en cours depuis plus d'une semaine à sa mine dédiée à la production de nickel qui occupe un millier de salariés. « *La grève mobilise presque la totalité des travailleurs (...), ils font un sit-in à l'entrée de la mine* », précise le directeur général du ministère du Travail. L'entreprise a entamé des négociations. Les employés se plaignent des conditions de travail et du fait que les expatriés bénéficieraient d'une meilleure prise en charge médicale. « *Ils accusent Ambatovy de refus d'assistance à personne en danger. (...) Ils ont dû se cotiser pour évacuer leur collègue [malade] car l'entreprise ne voulait pas l'évacuer* », précise le ministère, qui prend fait et cause pour les grévistes. L'employé est mort à l'hôpital. Le conflit est envenimé par le récent emprisonnement de deux employés accusés du vol d'une cargaison de 900 000 litres de carburant, soit l'équivalent de 31 camions citernes et surtout, selon la direction, de « *l'équivalent de plus d'un million de dollars* ». Le personnel dénonce aussi la présence sur le site de « *radiations, de rayons X* » nuisibles pour la santé. En plus de ces contestations internes, Ambatovy ferait face à une grogne montante de la part des communautés locales qui estiment que l'exploitation est néfaste pour l'environnement malgré les promesses du groupe de protéger les zones environnantes. L'entreprise a été accusée en 2012 de polluer les cultures. « *Nous poursuivons le dialogue, mais nous sommes face à un mouvement où les revendications varient souvent et prennent une tournure étrange* », déclare Louis Roland Gosselin, vice-président chargé du développement durable du projet Ambatovy.

Deux gendarmes se sont rendus sur site à Moramanga avec un ordre de perquisition au motif que « *selon plusieurs renseignements, une cargaison d'armes à feu et de munitions a été entreposée dans l'enceinte de la société* ». Mais en lieu et place d'un ordre de perquisition, il s'agissait d'une « *demande d'ordre [de perquisition] adressée au procureur d'Antananarivo par le chef de service des affaires criminelles et spéciales. Sur la lettre figurent un tampon rouge et une simple mention "vu et accordé"* ». Pour Ambatovy, qui se défend de stocker des munitions sur son site, la lettre portée par les gendarmes suffit pour conclure à « *une possible machination* ». Sous couvert d'anonymat, un cadre malgache de la société confie que la demande de perquisition pourrait être liée à la grève des mineurs en cours. « *Ils cherchent à torpiller les négociations. En fait, ils sont soutenus par certains hommes politiques avec qui Ambatovy a eu des relations houleuses pendant la période de Transition* ». [La Transition, en grande difficulté budgétaire, aurait proféré des menaces à l'encontre de la société pour obtenir des subsides].

La grève de mineurs a réduit l'alimentation de l'usine de Toamasina. Une baisse de 50% de la production journalière est constatée, entraînant une perte d'une dizaine de millions de dollars pour la compagnie.

Les employés de la mine exigent le départ du directeur, un expatrié, et de quelques autres responsables. Les discussions ont été suspendues. Des suspensions de salaires sont intervenues, renforçant la détermination des grévistes.

**27/03 - De violentes manifestations contre les délestages ont perturbé le fonctionnement de l'université d'Antsiranana.** Les coupures d'électricité se sont prolongées durant trois semaines. Un transformateur provisoire sera installé mais « *si les étudiants abusent des charges domestiques, le transformateur risque d'être très vite hors service* », prévient la Jirama. Les cours vont pouvoir reprendre mais les étudiants ne toucheront qu'un seul des deux mois de bourses auxquels ils pouvaient prétendre.

## ► Divers

**06/03 - Les pirates qui opèrent leurs méfaits à l'encontre des navires marchands et de leurs occupants, impacteraient lourdement l'économie de la Grande Ile.** D'après la COI, 6,5 millions de dollars seraient ainsi perdus chaque année par l'économie malgache par suite d'attaques et de pillages qui se produisent notamment dans le canal du Mozambique.

**94% des travailleurs malgaches sont employés dans le secteur informel, selon une récente étude du BIT.** « *En plus de créer un manque à gagner fiscal considérable à l'Etat, ces travailleurs informels représentent une charge sociale* », déclare le représentant du BIT à Madagascar, qui travaille à la lutte contre l'économie informelle et la formalisation de l'emploi. L'objectif est de définir, en partenariat avec l'Etat et l'inspection du travail, la meilleure stratégie pour convertir les travailleurs informels. Cette formalisation est considérée comme l'un des principaux leviers du développement, qui passe par la création d'emplois décents. Le BIT entend aider ces travailleurs à se reconvertir progressivement dans le secteur formel. Une démarche qui suppose néanmoins que les travailleurs admettent le bien fondé du paiement de l'impôt... Les inspecteurs du travail vont conduire dans les 6 mois à venir des opérations test dans 281 unités de production informelles pour finaliser les outils méthodologiques permettant de mener à bien cette transition.

**13/03 - Extension du port de Toamasina : 500 millions de dollars pour 7 ans de travaux à partir de 2016.** Ce sera le plus grand port d'Afrique de l'Est. Le Japon avait débuté l'étude du projet en 2008 mais

avait dû la suspendre en raison de la crise politique. Elle a redémarré en 2014. Les conclusions viennent d'être déposées au ministère des Transports. Un prêt concessionnel à très faible taux de 0,01%, remboursable sur 40 ans avec 10 ans de grâce serait accordé. Le feu vert du Japon n'a pas encore été donné, il reste à s'assurer que « *l'extension du port est bénéfique pour Madagascar et son économie* », déclare le chef de la délégation japonaise. « *Nous n'exigerons pas que les travaux soient exécutés par une entreprise japonaise* », précise-t-il.

**16/03 - Madagascar est sorti du groupe des dix pays les moins compétitifs où il se trouvait depuis 2010.** C'est le résultat du classement 2014 de Fraser Institute, un organisme canadien spécialisé dans l'étude de l'attractivité des investissements miniers. Par rapport à sa situation en 2013, le pays a gagné 25 places, classé 80ème sur 112 en 2013 et 55ème en 2014. Il reste cependant encore loin des pays africains les mieux cotés. « *Il faut reconnaître que l'attractivité d'investissements miniers de Madagascar pose encore problème dans de nombreux domaines* », reconnaît le président du Cercle de Réflexion des économistes Malgaches (CREM) qui précise que des efforts doivent être menés dans quatre secteurs : les infrastructures, la qualité de la main d'œuvre, la lutte contre la pauvreté et la stabilité politique. Le favoritisme et la corruption dans l'attribution des permis miniers sont, d'après Fraser Institute, les principaux problèmes qui pénalisent Madagascar. En outre, le manque de main d'œuvre qualifiée contraint les compagnies minières à l'emploi massif des travailleurs expatriés au début des chantiers. Les craintes relatives à l'instabilité politique rejoignent celles qui ont été formulées par le cabinet de consultance britannique Control Risks. Le nouveau code minier, en cours d'élaboration, devra contribuer à rassurer les investisseurs pour rendre le pays plus compétitif, dans un contexte mondial où le marché des métaux est devenu moins attractif.

**17/03 - Affaire Sucoma Morondava : « *Priorité au respect des droits humains* », souligne le ministre de l'Industrie, Narson Rafidimanana.** Une table-ronde sera organisée entre le ministère, la Primature et les dirigeants chinois de cette société sucrière pour pouvoir établir des résolutions communes et envisager le redémarrage de l'activité après les graves troubles qui ont conduit à la fermeture de l'entreprise. « *Notre mission est d'améliorer le climat des investissements à Madagascar afin d'attirer des investisseurs étrangers (...). Mais nous exigeons que toute entreprise dirigée par des opérateurs étrangers, quelle que soit leur nationalité, priorise le respect des êtres humains, les droits des employés et la législation en vigueur, en conformité avec le respect des normes internationales* », souligne le ministre. « *Dans le pays de l'Empire du Milieu, les hommes travaillent jour et nuit. Cela ne peut être adapté chez nous. En outre, on va revoir ensemble le contrat de location gérance liant l'Etat avec ces investisseurs chinois exploitant la SUCOMA et bien d'autres industries sucrières dans les autres régions* », ajoute-t-il. Après les émeutes, les Chinois ont évalué les pertes subies à 80 millions de dollars et la situation s'est encore dégradée par la suite, les pillages s'étant poursuivis. 700 employés permanents et 2.000 saisonniers restent dans l'attente d'un redémarrage de l'activité. La demande de création d'une commission d'enquête parlementaire déposée par le député local, Mamod'Ali Hawel, destinée à évaluer les dégâts et à déterminer les responsabilités dans la survenue de ces événements, est restée lettre morte.

**16/03 - Les autorités veulent dépasser les 300.000 touristes en 2015 et atteindre le million d'ici 2020.** Le ministre du Tourisme, Ulrich Andriatiana, a clairement défini les objectifs, qui ne pourront être réalisés sans une meilleure desserte aérienne de la destination. En 2014, 220.000 touristes ont visité Madagascar, loin des 400.000 enregistrés en 2009. 255.942 touristes avaient été accueillis en 2012, 198.816 seulement en 2013.

**20/03 - Air Madagascar a passé commande de trois ATR 72-600 pour un montant de 77 millions de dollars.** Les trois appareils ne seront livrés qu'en 2017, indique un communiqué de la société ATR. « *Fait troublant, le montant de l'acquisition des trois ATR 72-600 équivaut au montant de la première tranche de l'aide budgétaire de l'UE décaissée en décembre dernier* », note *La Gazette*. La compagnie a signé en outre un contrat de leasing avec une société irlandaise pour se doter de deux autres ATR 72-600. Le premier a déjà été livré. On ignore le montant de ce contrat. « *A terme, nous allons augmenter notre flotte d'ATR de dernière génération jusqu'à sept appareils* », indique Henry Rabary-Njaka, président du conseil d'administration d'Air Madagascar et directeur de cabinet de la Présidence. *Madagate* et *Tribune* dénoncent le manque de transparence de ces opérations, alors que la situation financière de la compagnie est des plus préoccupantes et qu'elle se trouve, comme d'autres sociétés d'Etat, dans le collimateur du FMI. Le président de la République a martelé que l'achat des appareils n'a pas nécessité le recours à la Banque centrale ou au Trésor public. « *Il s'agit d'un accord propre entre Air Madagascar et ATR* ». « *C'est l'avion qui va contribuer à renforcer la réconciliation nationale, étant donné qu'il va desservir toutes les régions de Madagascar et favorisera ainsi l'interconnexion de tous les malgaches* », ajoute-t-il.

**28/03 - La sortie d'Air Madagascar de l'annexe B de l'UE serait en bonne voie,** d'après le ministre du Tourisme et des Transports, qui annonce la réalisation de progrès significatif plaçant la compagnie au-dessus de la moyenne africaine. Selon ses dires, sur 700 à 800 défaillances constatées en 2009 et qui ont

conduit à l'intégration de la compagnie nationale la liste noire, il n'en reste plus qu'une cinquantaine. « *Le renouvellement de la flotte, la mise en œuvre du plan de redressement figurent parmi les actions entreprises* », poursuit le ministre. Un plan d'actions détaillé, fixant toutes les dispositions à prendre, a été lancé en 2014. Son élaboration a été convenue avec l'OACI et l'UE. Cette amélioration est confirmée par le président de l'OACI. Des experts doivent se rendre prochainement à Madagascar pour dresser un rapport officiel. La liste noire comprend 308 compagnies aériennes interdites d'opérer dans l'UE. Le fait de figurer dans la liste noire de l'UE ferait perdre à Air Madagascar 30 millions d'euros par an à la compagnie nationale.

**22/03 - « Bidonvilisation » alarmante de toutes les villes de Madagascar.** La Grande Ile figure parmi les pays qui connaissent un très fort taux de bidonvilisation, indique Gérard Andriamanohisoa, expert d'UN-Habitat. Le ratio, calculé sur la base de cinq « *privations* », atteint 90%. Si l'on se réfère aux seules constructions informelles et précaires, le taux est de 60%. Le nonaccès à l'eau potable abordable et suffisante, à l'assainissement amélioré, le nonaccès à la sécurité de l'occupation foncière, au logement durable et le nonaccès à un espace de vie suffisant sont les cinq critères retenus. Du fait de l'exode rural, le taux de croissance annuel de la population urbaine atteint 4,6%, alors que le taux de croissance naturel n'est que de 2,9%. « *On assiste à un échec de la planification de la ville, au dépassement de toute prévision de planification* », explique l'expert, pour qui « *ce taux ne va pas descendre sans une volonté politique forte, un ferme engagement des autorités et de la population elle-même pour améliorer et prévenir l'expansion des bidonvilles* ».

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Matv, Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 30/03/15 : 1 euro = 3161 Ariary (cours pondéré)